



**Être à jour,
toujours!**

Rencontre nationale des gestionnaires

Rapport détaillé

Mettre en œuvre le plan d'action de la
Politique gouvernementale d'éducation
des adultes et de formation continue

24 septembre 2002

REMERCIEMENTS

Le Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de la rencontre nationale des gestionnaires de la formation des adultes et de la formation professionnelle.

COMITÉ SECTORIEL DE SUIVI DU SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE ET DE LA FORMATION CONTINUE

Robert Dépatie

Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue

Marie-France Benes

Direction générale des régions

Alain Mercier

Direction de la formation générale des adultes

Jean-Noël Vigneault

Direction de la formation continue et du soutien

René Lapierre

Bureau du sous-ministre

Sharon Melanson

Direction des communications

Carmen Lajoie

Direction de la formation générale des adultes

COORDINATION

Sylvie Demers

Direction de la formation continue et du soutien

Diane Grimard

Direction de la formation générale des adultes

ÉQUIPE DE PRODUCTION ET DE SECÉTARIAT

Carmen Allison

Consultante en formation

Marie Dufour

Rédactrice communicationnelle

Margot Désilets

Consultante en formation

Denise Beauchesne

Conseillère pédagogique,
Commission scolaire de la Capitale

Marie-Paule Dumas

Consultante en formation

Gilles Therrien

Consultant en formation

SOUTIEN TECHNIQUE

Florence Bureau

Direction de la formation générale des adultes

Céline L. Livernoche

Direction de la formation générale des adultes

Denise Lafrance

Direction de la formation générale des adultes

Lise Duchesne

Direction des ressources matérielles

Chantale Lachaine

Dumas et Therrien associés inc.

PARTICIPATION À L'ACCUEIL

Personnel de la Direction de la formation générale des adultes et de la Direction de la formation continue et du soutien

SITE INTERNET

Gilles Therrien

Dumas et Therrien associés inc.

François Matte

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

ANIMATION

Jacques Piperni

Jacques Piperni enr.

RÉVISION LINGUISTIQUE

Service des publications et des expositions
du ministère de l'Éducation

SOUTIEN TECHNIQUE À L'INFORMATIQUE

Robert Montémiglio

Réseau des personnes-ressources pour le développement des compétences par l'intégration des technologies (RECIT)

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-îles

PERSONNES-RESSOURCES DES ATELIERS

Cette rencontre a également été rendue possible grâce à la collaboration de tous les employés et employés du ministère de l'Éducation et du réseau des commissions scolaires qui ont accepté d'intervenir à titre d'animatrice ou d'animateur, de spécialiste du contenu, ou encore de préposée ou de préposé à la prise de notes.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du rapport	5
-------------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE : LE CONTEXTE

1. Mot du ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, M. Sylvain Simard	9
2. Ouverture officielle de la rencontre nationale des gestionnaires ...11 Allocation de M. Robert Dépatie, sous-ministre adjoint à la formation professionnelle et technique et à la formation continue	
3. Conférence sur la reconnaissance des acquis dans le cadre de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue	15
M. Guy Bourgeault, professeur au Département d'études en éducation et d'administration de l'éducation de l'Université de Montréal	
4. Réflexion théâtrale : « Canal tout au long de la vie »	29

DEUXIÈME PARTIE : LES THÈMES ABORDÉS

5. Thème : Vue d'ensemble de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue et de son plan d'action	33
6. Thème : Accueil et référence, soutien et accompagnement, bilan des acquis et des compétences	37
7. Thème : Plans de réussite, cibles et données sociodémographiques quantitatives	43
8. Thème : Offre et modalités de la formation continue liée à l'emploi et à la formation sur mesure	49
9. Thème : Curriculum de la formation générale de base	53
10. Thème : Financement	59
11. Thème : Changements à la loi et aux règlements	67
12. Thème : Reconnaissance des acquis et des compétences	71
13. Thème : Structure de concertation régionale et de partenariat	75

TROISIÈME PARTIE : LES PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER

14. Séance plénière	81
Présentation des défis à relever par M. Alain Mercier, directeur de la formation générale des adultes	
15. Allocution de clôture par le ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, M. Sylvain Simard	85

PRÉSENTATION DU RAPPORT

Le 24 septembre 2002, au Centre des congrès de Québec, a eu lieu une rencontre nationale des gestionnaires de la formation générale et de la formation professionnelle des adultes qui leur a permis de s'approprier les objectifs de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue de même que d'approfondir les différentes mesures de son plan d'action. Sur le thème « Être à jour, toujours! », ce rendez-vous national s'est aussi révélé une occasion unique de réfléchir sur les transformations à apporter dans les façons de faire et de dégager des pistes d'action à mettre en œuvre.

Le présent rapport rend compte des faits saillants de cette rencontre fructueuse. Vous y trouverez les différentes activités qui ont ponctué la journée d'heure en heure : de la conférence de M. Guy Bourgeault, professeur au Département d'études en éducation et d'administration de l'éducation de l'Université de Montréal, qui portait sur la reconnaissance des acquis, à l'allocution de clôture de M. Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi.

Bien sûr, pour chacun des thèmes abordés dans les ateliers, les buts visés et les sujets traités font l'objet d'une présentation, suivie d'un plan général de l'exposé du thème en question. Les défis qui se sont dégagés des échanges d'idées entre les participantes et les participants sont ensuite présentés de façon synthétique, de même que les transformations qui en découlent, les stratégies à mettre en œuvre et les conditions permettant de relever ces défis. Enfin, le contenu de la séance plénière est présenté.

Témoin de cette rencontre enrichie d'échanges constructifs, ce document se veut le cœur d'une vaste entreprise en devenir. En effet, les défis mis au jour s'accompagnent de pistes d'action et de stratégies qui méritent d'être explorées. Ainsi commence une grande aventure éducative qui s'inscrit dans la perspective de l'« apprentissage tout au long de la vie », à laquelle je vous convie tout en vous souhaitant une bonne lecture.

Le sous-ministre adjoint
à la formation professionnelle et technique
et à la formation continue,

Robert Dépatie

**PREMIÈRE PARTIE :
LE CONTEXTE**

1. MOT DU MINISTRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION ET À L'EMPLOI, MONSIEUR SYLVAIN SIMARD

Le 2 mai dernier, le gouvernement rendait publics, sous le titre *Apprendre tout au long de la vie*, la politique gouvernementale et le plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue que la population et les différents acteurs de la formation continue attendaient avec intérêt. Plusieurs des mesures annoncées dans le plan d'action viennent consolider ce que nous faisons déjà. Certaines sont sous le signe de la relance et de la modernisation, alors que d'autres marquent un virage, un changement de cap dans les façons de faire.



Parmi les lignes de force de la politique et du plan d'action, on remarquera l'insistance sur l'adaptation des services aux besoins et aux réalités propres aux adultes, l'information sur ces services ainsi que le renforcement de la concertation entre les partenaires.

La rencontre nationale réunissant les gestionnaires de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, qui se déroule sous le thème « Être à jour, toujours! », s'inspire des mêmes principes: travailler ensemble, développer une culture de la formation continue dans la population et aller au-devant des besoins de la clientèle adulte.

Si le succès de la mise en œuvre du plan d'action requiert une bonne connaissance des objectifs à poursuivre conjointement, il exige aussi une volonté commune de s'y consacrer. Ce succès dépend également de l'expertise de nos ressources sur le terrain ainsi que du dynamisme et de l'imagination créatrice des gestionnaires du réseau de l'éducation.

Les objectifs de cette rencontre nationale sont l'appropriation du Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue et la planification de sa mise en œuvre. De façon plus particulière, elle vise à :

- préciser les mesures du Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue ainsi que leurs effets dans le réseau scolaire;
- réfléchir conjointement aux transformations qui devront s'opérer dans les façons de faire et les services offerts en matière d'éducation des adultes et de formation continue;
- dresser la liste des défis à relever et définir les conditions et les stratégies essentielles pour la mise en œuvre du plan d'action.

Nous nous donnons aujourd'hui une occasion de partager nos idées sur la façon dont nous allons relever le défi de l'apprentissage tout au long de la vie pour les citoyennes et les citoyens du Québec. Je nous souhaite donc une journée aussi stimulante que productive.

Le ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi,
Sylvain Simard

**DISCOURS DE MONSIEUR ROBERT DÉPATIE
À L'OCCASION DE LA RENCONTRE NATIONALE
DES GESTIONNAIRES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE LE 24 SEPTEMBRE
AU CENTRE DES CONGRÈS À QUÉBEC**



Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette rencontre nationale réunissant les gestionnaires de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

Les objectifs que nous poursuivrons ensemble aujourd'hui sont les suivants :

- préciser les mesures du Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue ainsi que leurs effets dans le réseau scolaire ;
- réfléchir conjointement sur les transformations qui devront s'opérer dans les façons de faire et dans les services offerts en matière d'éducation des adultes et de formation continue ;
- dresser la liste des défis à relever ; dégager les conditions essentielles et les stratégies possibles.

En d'autres mots, en plus de nous approprier davantage la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue et le Plan d'action qui l'accompagne, rendus publics le 2 mai dernier, nous examinerons ensemble divers aspects de la mise en œuvre concrète de ce plan d'action. Nous aurons aussi l'occasion de partager nos idées sur les moyens à prendre pour faire en sorte que les Québécoises et les Québécois continuent d'apprendre tout au long de leur vie.

Au départ, je vous dirai que le succès de la mise en œuvre du Plan d'action repose pour une large part sur le dynamisme et l'imagination créatrice des gestionnaires du réseau de l'éducation ainsi que sur l'expertise

de nos ressources sur le terrain. Le défi de la formation continue nous appartient pour une très grande part, nous les gestionnaires et responsables réunis ici aujourd'hui.

Ce défi, *Apprendre tout au long de la vie pour être à jour toujours*, nous le partageons avec les citoyennes et citoyens du Québec. L'époque où la formation initiale suffisait est révolue. De plus en plus, dans notre société de technologies et de savoirs, les études traditionnelles sont suivies d'études de toutes sortes. Apprendre devient l'affaire de toute une vie et non plus seulement une activité de jeunesse.

Attendu par la population et par les différents acteurs de la formation continue, le Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue comporte plusieurs mesures qui visent à consolider ce que nous faisons déjà... et que nous faisons bien d'ailleurs. Certaines mesures visent à relancer et à moderniser nos dossiers et façons de faire, et d'autres marquent un virage, un changement de cap dans ces façons de faire.

Au départ, vous me permettrez de vous rappeler brièvement les quatre grandes orientations de la Politique :

- assurer une formation de base au plus grand nombre d'adultes ;
- maintenir et rehausser leur niveau de compétences ;
- valoriser et reconnaître leurs acquis et leurs compétences ;
- lever les obstacles à l'accessibilité et à la persévérance.

De la même façon, le Plan d'action est centré sur trois principaux champs d'intervention :

- la formation de base, où l'objectif est d'accroître le nombre de personnes inscrites annuellement à des activités liées à ce type de formation ;
- la formation continue liée à l'emploi, tant en éducation qu'en milieu de travail ;
- la reconnaissance des acquis et des compétences, où l'objectif est une réelle accessibilité à ce type de service dans toutes les régions du Québec.

Dans chacun des cas, le fil conducteur des actions est semblable :

- a) susciter la demande de formation ;
- b) accueillir, conseiller et accompagner l'adulte dans sa démarche ;
- c) lui offrir des services adaptés à sa situation ;
- d) travailler en collaboration et en complémentarité avec les partenaires.

Concrètement, ce plan d'action devrait avoir au moins les retombées suivantes pour la population :

- les citoyennes et citoyens seront davantage sensibilisés à l'importance de la formation continue pour maintenir et rehausser leurs compétences;
- ils pourront compter sur des services d'accueil, de référence et d'accompagnement sur l'ensemble du territoire;
- ils disposeront désormais d'un bilan de formation, dès le début de leur démarche de formation continue;
- ils disposeront d'un programme de formation générale de base adapté;
- les jeunes adultes seront rapidement invités à « raccrocher » pour compléter leur formation de base, selon des approches diversifiées et innovatrices;
- les citoyennes et citoyens disposeront d'une meilleure offre de formation continue liée à leur emploi, quel que soit le type d'entreprise où ils travaillent;
- les personnes immigrantes auront davantage accès à des formations de mise à niveau liées à l'emploi, lors de leur arrivée au Québec;
- les citoyennes et citoyens auront des droits plus clairs quant à la reconnaissance de leurs acquis en éducation; ils disposeront de plusieurs nouvelles possibilités de faire reconnaître ceux-ci, notamment en formation de base;
- ils auront davantage accès à la formation manquante permettant d'obtenir une reconnaissance formelle des acquis et pourront obtenir plus facilement une reconnaissance formelle des compétences acquises en cours d'emploi.

Parmi les lignes de force de la Politique et du Plan d'action, j'attire votre attention sur les points suivants : l'adaptation des services aux besoins et réalités propres aux adultes et à leur communauté d'appartenance; l'information à donner sur les services que nous offrons; le renforcement de la concertation entre les divers partenaires de la formation continue; et, enfin, l'amélioration de l'accueil, du suivi et des services de reconnaissance des acquis.

Plusieurs comités et mécanismes de concertation ont été créés pour la mise en œuvre du Plan d'action. Je vous les énumère rapidement : le Comité de suivi de l'implantation du Plan d'action, composé des grands partenaires de la formation continue; la Table interministérielle de reconnaissance des acquis; le Comité d'experts sur le financement de la formation continue, qui déposera son rapport au printemps prochain; le Comité mixte MEQ-CS sur la formation continue; un aménagement de la Commission des affaires pédagogiques et de la Commission des affaires de la formation continue

de la Fédération des cégeps pour la mise en œuvre du Plan d'action ; et, à l'initiative des instances régionales, un renforcement des mécanismes régionaux de concertation en matière de formation continue.

Je ne vous le cacherai pas : la tâche est considérable et les obstacles ne sont pas toujours simples. Les moyens dont nous disposons nous amènent à faire preuve d'imagination et de créativité, ce qui n'est d'ailleurs peut-être pas un mal. J'ajouterai que le Plan d'action se déroule sur un horizon de trois à cinq ans et que tout ne sera pas fait dès cette année, bien que cette dernière soit cruciale pour la suite des choses et que notre plan annuel de travail soit très chargé. La population, le gouvernement et notre ministre ont des attentes élevées à notre endroit, et nous devons livrer la marchandise aussi rapidement que possible.

Je vous remercie donc d'être venus nombreux à ce colloque, qui nous permet de commencer avec vous le travail sur les sujets qui vous intéressent plus particulièrement.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de nous revoir sur ces sujets, notamment à l'occasion d'une tournée des régions que je ferai avec mon vis-à-vis d'Emploi-Québec.

Je nous souhaite donc une journée motivante aussi bien que productive et vous donne l'assurance que le ministère de l'Éducation sera à vos côtés pour la mise en œuvre du Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue.

Bon colloque à tous et à toutes!

Le sous-ministre adjoint
à la formation professionnelle et technique
et à la formation continue,

Robert Dépatie

3. CONFÉRENCE SUR LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE D'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE



À propos de quelques défis lancés en vertu de la politique du gouvernement du Québec touchant l'éducation des adultes et la formation continue

Monsieur Guy Bourgeault, professeur au Département d'études en éducation et d'administration de l'éducation de l'Université de Montréal

J'évoquerai d'abord, en guise d'introduction, trois temps ou moments qui furent importants pour moi et qui touchent la reconnaissance des acquis et la reconnaissance des compétences — comme par hasard, ils sont survenus tous les vingt ans : 1962, 1982 et 2002.

1962 : Enseignant au Collège Sainte-Marie de Montréal, j'ai alors participé à la mise sur pied d'un baccalauréat pour adultes. On s'attendait, après un lancement relativement discret, à quelque 500 inscriptions la deuxième année. Il y en eut 5000. Comme quoi, il était urgent, au Québec comme ailleurs, mais peut-être plus ici qu'ailleurs, d'ouvrir l'accès aux études supérieures aux étudiants adultes. Nous avons construit, aux fins d'admission à ce programme — audacieusement, disait-on à l'époque, mais en réalité bien timidement et de façon finalement peureuse — non pas un référentiel, mais des tables d'équivalences pour évaluer et reconnaître les acquis antérieurs des candidats. La chose fut jugée par certains comme révolutionnaire, notamment dans le monde universitaire, au point que l'Université de Montréal a menacé de contester la valeur des diplômes éventuellement décernés au terme du nouveau programme. Il ne s'agissait pourtant que de reconnaître, dans le système scolaire, des acquis scolaires.

L'année 1962 fut aussi pour moi celle où, titulaire d'un diplôme de 2^e cycle en philosophie, j'ai voulu, en vue d'une réorientation de carrière, poursuivre des études déjà amorcées en littérature, en lettres françaises plus précisément. J'ai acheminé ma demande et mon dossier aux instances d'admission aux études supérieures de trois universités. De l'Université de Montréal, j'ai appris que j'étais admissible à la 1^{re} année du baccalauréat; de l'Université Laval, à la 2^e. À l'Université McGill, la réaction a été tout à fait différente. Au cours d'un échange téléphonique, le directeur du Département d'études françaises, le professeur Launay, s'est d'abord enquis des motifs qui m'amenaient, après des études jusqu'alors dans des institutions de langue française, à présenter une demande d'admission pour des études en littérature française dans une université de langue anglaise. « C'est que les conditions qu'on me fait à Montréal et à Laval sont inacceptables, ai-je dit, compte tenu de mes acquis dans ce qui fut durant quatre ans mon domaine d'enseignement. » J'ai alors été convoqué à son bureau¹. À la fin de l'entretien, il me proposait une inscription au doctorat. « Vous êtes déjà titulaire d'un diplôme de 2^e cycle. J'ai parcouru les notes transmises sur vos enseignements. Allons de l'avant! Vous avez des trous énormes pour les XVIII^e et XIX^e siècles, à vous de les combler! » Voilà quelqu'un qui reconnaissait qu'on peut apprendre en travaillant — dans mon cas, en enseignant — et qui plaçait la démarche d'apprendre sous le signe de la liberté et du désir en même temps que du plaisir et du défi, plutôt que sous celui des règles établies et du contrôle.

1982: Le rapport de la Commission d'étude sur la formation des adultes (CEFA, mieux connue sous l'appellation commission Jean) a été rendu public. J'étais alors doyen de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, mais c'est surtout comme président de l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) que j'avais participé aux consultations et aux débats menés sous l'égide de la Commission. Chez les artisans de l'éducation des adultes de divers milieux et à des titres divers, ce fut l'heure de gloire d'un triomphe qui devait s'avérer de courte durée. Nous étions si heureux, à la lecture du rapport, d'avoir tant gagné! Il a vite fallu déchanter. Nous avons trop gagné, et ce, trop facilement. Nous avons cru gagner la bataille, mais entre nous, tous convaincus et, comme on dit, gagnés d'avance. Nous avons gagné en l'absence, ou presque, du

¹ Pour le plaisir de l'anecdote, je cite de mémoire la réaction : « J'aime mieux cette réponse que si vous m'aviez dit que c'était à cause de la qualité des études françaises ici. »

monde des affaires, du monde de l'entreprise et sans que les gestionnaires du système soient vraiment partie prenante². Le caractère illusoire de la victoire fut révélé lors de la présentation en 1984 d'un plan d'action qui fut vite décrié comme étant décevant.

2002: Mais pourquoi donc serais-je aujourd'hui, à la suite de l'adoption récente d'une nouvelle politique et d'un nouveau plan d'action, plus optimiste? Parce que c'est peut-être la dernière chance pour moi, compte tenu de mon âge. Je pense toutefois qu'il y a trois raisons principales d'espérer, et une même quatrième.

Trois raisons d'espérer... et une quatrième

1. Il semble tout d'abord y avoir aujourd'hui, sous-jacente à la politique adoptée et au plan d'action, une volonté politique — j'ai souligné délibérément le mot *semble*, pour rappeler que toute volonté politique est fragile si elle n'est pas fortement soutenue... par le peuple ou ici, plus simplement par nous, à qui il incombe de voir à ce qu'il en soit comme il a été annoncé. Pour ma part, je vois un signe important de cette volonté dans la constitution de la table interministérielle qui doit permettre l'articulation de responsabilités diverses. Il y a là une reconnaissance claire que l'éducation des adultes, l'apprentissage tout au long de la vie, ne peut être l'affaire exclusive de l'école ou du système scolaire. Même s'il est important que le ministère de l'Éducation en soit, et vous aussi comme gestionnaires, il importe que d'autres partenaires soient là également: du monde du travail et de l'emploi, mais aussi du monde de la citoyenneté dans un sens très large.
2. La deuxième raison d'espérer est la distinction faite entre deux mondes ou deux systèmes: le travail et l'éducation, et la reconnaissance de leur (relative) autonomie respective, en vue d'une articulation correcte de leurs intérêts et de leurs apports divers, parfois convergents, parfois divergents. Pour ce qui nous intéresse ici, il s'agit de deux mondes, de deux systèmes et de deux référentiels. Si le dossier de la reconnaissance des acquis n'a guère fait, au cours des dernières années, que du surplace, c'est que, officiellement ou secrètement, voire subrepticement, on a toujours tenté de mesurer les apprentissages faits à l'extérieur de l'école à l'aune des apprentissages scolaires. Grâce au travail de la commission des partenaires, un référentiel de compétences dans le monde du travail et celui de l'industrie est en voie de se constituer, qui relève

² Ce que reflétait largement la composition de la Commission, — qui avait d'ailleurs été « gagnée » de haute lutte. Tous les membres de la Commission, ou presque, étaient eux-mêmes gagnés d'avance...

d'une autre logique que celle de l'école. Celle-ci devra construire son propre référentiel. On pourra alors faire se confronter entre eux et s'articuler les deux référentiels.

À cet égard l'énoncé de politique parle d'harmonisation. Sans contredire cette visée, je tiens d'abord à souligner l'importance de la différenciation opérée. Peut-être ne faut-il pas chercher à harmoniser trop vite : il y aurait risque alors que l'un des deux l'emporte, au détriment de l'autre et finalement de lui-même également, car l'articulation des deux référentiels sera conflictuelle, et il importe de le reconnaître d'entrée de jeu. La nécessité d'une différenciation étant reconnue, il faut ensuite s'atteler à la construction de deux référentiels qu'il faudra plus tard articuler entre eux. Entre-temps, on peut certes souhaiter que cette démarche parallèle de construction de deux référentiels distincts soit reconnue par les partenaires en cause, comme légitime et souhaitable. À mon sens, cela suffit, pour le moment et me paraît prometteur. À l'époque de la commission Jean, on voulait aller plus loin sur la voie de l'intégration. On a alors rêvé d'un grand organisme chapeautant et régissant toutes les activités du vaste champ de l'éducation des adultes, insistant sur sa spécificité. Ce champ est maintenant perçu et compris comme différencié, malgré les liens qui en font l'unité. Il est heureux que cette différenciation soit faite pour les sous-champs du travail et de l'école, et on peut souhaiter qu'elle s'approfondisse et prenne bientôt en compte la cité.

3. Notre troisième raison d'espérer est que les orientations données et surtout les engagements pris par le ministère de l'Éducation, notamment, mais plus largement par le gouvernement du Québec, sont modestes, même si on en reste encore — trop à mon goût — aux mots. Aussi me dis-je que cette fois, peut-être, ces engagements ils seront tenus!

Trois raisons d'espérer... et une quatrième que j'aurais aussi bien pu placer au premier rang — mais on aurait pu alors me taxer de flagornerie —, c'est vous. Que vous soyez ici, cela signifie quelque chose, même si vous vous sentiez peut-être tenus d'y être et de vous y faire voir. Je veux lire dans votre présence ici la volonté de faire quelque chose avec la politique adoptée. Rien de cette politique ne prendra corps sans vous, sans nous, sans toutes les personnes qui travaillent en formation des adultes.

Entrons maintenant dans le vif du sujet.

Plan de l'exposé

Le prochain exposé comprendra trois parties. Je dirai d'abord un mot du rapport entre l'offre et la demande en formation : un élément important et un enjeu majeur du dossier de la reconnaissance des acquis et des compétences. Je discuterai ensuite des mots et de ce qu'ils désignent :

acquis, compétences, reconnaissance des acquis, reconnaissance des compétences, est-ce ou non du pareil au même? Je m'emploierai finalement, dans la troisième partie de l'exposé, à traiter d'enjeux et de défis à un niveau que j'appellerai épistémologique, à un niveau politique, organisationnel ou institutionnel, à un niveau plus proprement pédagogique ou de formation. Puis je conclurai, sans vraiment conclure...

1. Le rapport entre l'offre et la demande

Un renversement des perspectives est requis dans le rapport entre l'offre et la demande en formation. Voilà plus de 40 ans que je suis attentif à ce qui se passe dans le champ de l'éducation en général et de l'éducation des adultes en particulier. Je suis fasciné par l'inlassable récurrence des discours qui ont trait à la prise en compte des besoins ainsi que des pratiques qui s'acharnent à montrer que ces besoins sont tout à fait conformes à l'offre que nous avons déjà décidé de présenter.

Pour illustrer mon propos, je choisis délibérément un exemple en dehors du champ de l'éducation des adultes. La Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, à laquelle je suis rattaché, a été restructurée il y a quelques années en trois départements: études dites fondamentales en éducation et en administration de l'éducation; psychopédagogie et andragogie; didactique. Lors de la révision des programmes, nous en sommes arrivés, comme par hasard, à une réponse aux besoins de formation — il est significatif qu'on évoque ici plus souvent le besoin que la demande — des futurs enseignantes et enseignants qui présente ces besoins selon une correspondance parfaite, dans les proportions exactes des «trois tiers», avec les intérêts et les champs d'expertise ou de compétence des trois départements. Il faut le faire! Quelle adresse: réussir à prétendre qu'on part des besoins et de la demande pour finalement y répondre en tenant compte uniquement des intérêts et des contraintes de l'institution, et des offres que nous voulons faire!

Le renversement — mieux, le redressement — à opérer est extrêmement important et ne se fera pas facilement. Il exigera que vous repensiez, dans chacun des services placés sous votre responsabilité, les programmes bien sûr, mais aussi ces services et les mécanismes, par exemple, d'engagement et de réengagement dans un champ ou un secteur donné, si vraiment on veut désormais, en prenant en compte les besoins et les attentes, répondre à la demande et prendre acte réellement des acquis et des compétences des personnes.

Je ne sais si cela vous étonne tout comme moi mais, à tous les niveaux du système, dans tous les ordres d'enseignement et dans tous les domaines de formation, on s'acharne à faire comme si les gens que l'on reçoit étaient des incompetents. À l'université, lors des premiers

séminaires réunissant des doctorants, il n'est pas rare que des professeurs, s'interrogeant sur la qualité de leurs études de maîtrise et la valeur de leur diplôme, les jugent incompetents. Quand ces doctorants s'étaient inscrits à la maîtrise quelques années plus tôt, on avait déploré les lacunes de la formation de premier cycle. À leur entrée à l'université, on avait dit d'eux : « Mais qu'ont-ils donc fait au cégep ? Ils ne savent même pas écrire. » Au cégep : « Ils nous arrivent mal préparés. Ça n'est quand même pas à nous de leur apprendre à écrire. Que se passe-t-il donc au secondaire ? ». Ainsi, d'un ordre d'enseignement à l'autre, on ne cesse de déclarer élèves et étudiants incompetents. Belle façon d'établir un rapport de confiance qui donne le goût d'apprendre !

Le renversement de perspective évoqué ici sera, encore une fois, difficile, mais il est capital. Depuis que je m'adonne à la lecture et parfois à l'analyse des politiques dans le domaine de l'éducation (et pas uniquement de l'éducation des adultes), j'ai toujours lu une affirmation de départ, dont on dit en outre qu'elle orientera tout le reste : il faut placer l'apprenant au centre du système. Voilà pour la rhétorique. Par la suite, je n'ai pas vu encore une politique concrète ou un plan d'action ; je n'ai pas vu encore une institution ou même un programme qui le fasse véritablement. Ce qui est au centre du système, c'est le confort de l'administrateur, de l'enseignant, du formateur et la paix préservée avec les autorités supérieures. Ce n'est certes pas l'apprenant. Or, cela a été demandé et est requis pour la mise en œuvre d'une véritable politique d'éducation et de formation des adultes, en tant que préalable à une reconnaissance réelle et pratique des acquis et des compétences.

2. Acquis et compétences, c'est-à-dire...

Acquis et compétences, blanc bonnet ou bonnet blanc ? Affaire de mode ? « Du nouveau, j'en suis », disait le grammairien de Claudel dans *Le soulier de satin*, « mais du nouveau en tous points semblable à l'ancien ! » Et un vieil ami prenait plaisir à dire, à propos des modes qui passent, que Gattuso fit fortune en changeant la forme des contenants de ses produits et non leur contenu... J'estime pour ma part qu'il y a plus et autre chose. La référence aux **acquis** inscrit le savoir, y compris le savoir-faire, dans une dynamique d'acquisition et d'accumulation de connaissances et d'habiletés dont on peut dresser la liste dans les catalogues, des connaissances et des habiletés qui demeurent extérieures à la personne et qui sont présentées comme indépendantes des situations de vie. Paulo Freire parlait, à ce sujet, d'une conception bancaire du savoir et, par là, de l'éducation elle-même ou de la formation. Mais l'accumulation de ces savoirs et de ces habiletés, leur enregistrement par des attestations et des diplômes, cela ne fait pas nécessairement des personnes qui comprennent mieux les réalités et les conditions de leur vie ou

leurs pratiques, qui se sont approprié les connaissances et les habiletés requises par le travail et la vie, qui peuvent orienter leur vie et leurs actions vers la direction souhaitée et, pour ce qui est de l'aménagement de la vie collective, qui sont capables de débattre et de participer aux décisions.

Or, c'est précisément à cela, que je place ici sous le signe de la maîtrise, que renvoie le mot **compétence**. Celle-ci, oserai-je dire, ne s'acquiert pas; elle n'est en tout cas jamais acquise. Elle se construit, se défait et se reconstruit constamment; on ne cesse jamais d'en découvrir les insuffisances, et la prise de conscience de ces insuffisances — le plus souvent dans l'action, mais également dans le retour réflexif — conduit à constamment recomposer l'articulation toujours inédite, dans des situations nouvelles, de ce qu'on a pu croire acquis.

Toutefois, le virage compétence ne va pas sans risques. Dans les entreprises — puisque c'est là qu'on a d'abord fait ce virage pour le poursuivre dans les formations et plus récemment à l'école —, on a décortiqué les tâches pour pouvoir les décrire, on les a décomposées pour identifier les compétences requises pour l'accomplissement de chaque tranche de chaque tâche analysée... Cela a permis de dresser des listes souvent très longues et surtout absurdes, qui ont eu pour effet de rendre les travailleurs incompetents. C'est qu'il y a tout autre chose dans la compétence que ces morceaux ou ces composantes dont on peut dresser l'interminable liste, tentant ensuite de les placer dans des tableaux horriblement sophistiqués. Un collègue et ami, Gaston Pineau, a dirigé récemment les travaux d'un étudiant adulte inscrit à l'Université de Tours: un boulanger de son métier devenu doctorant. Dans sa recherche de maîtrise, celui-ci s'était employé à cerner et à saisir ce qui fait la compétence d'un bon boulanger selon les boulangers. L'un d'eux lui a dit un jour qu'il était clair que l'essentiel, « c'était le biais du gars », c'est-à-dire son angle d'attaque ou d'approche, sa capacité de réagir devant l'imprévu d'un événement ou l'inédit d'une situation, sa ruse (sa *métis*, disait Homère en parlant d'Ulysse) lorsqu'il faut contourner les obstacles, dénouer les nœuds...

Il ne suffit donc pas d'accumuler des savoirs et des savoir-faire dont les référentiels de compétences dressent les listes. Par-delà ces compétences multiples du boulanger, de l'enseignant ou de l'administrateur comme de l'artiste, il y a ce qui fait que Louis Lortie, par exemple, ne joue pas Mozart comme un autre pianiste. Le premier instrument de l'artiste n'est pas son piano, mais bien lui-même. Il n'en va pas autrement pour le formateur ou le gestionnaire. Qu'est-ce donc qui fait, par-delà les listes dressées (qui renvoient pourtant à une série de compétences avec leurs composantes réellement requises), le bon gestionnaire, l'administrateur compétent ?

Deux métaphores peuvent être utilisées, comme le propose Philippe Perrenoud³, pour comprendre ce que désigne la compétence entendue au sens ci-dessus : la métaphore du transfert et celle, de la mobilisation. Le **transfert** permet d'investir, si l'on peut ainsi dire, dans une situation nouvelle des habiletés et des savoirs non seulement acquis, mais déjà intégrés, mis en œuvre dans un autre cadre. On renvoie alors à une mise en œuvre antérieure pour laquelle la compétence dont il est question était déjà requise. Pétition de principe ? Non. C'est que la compétence, comme j'ai tenté de le faire voir plus haut, n'est jamais acquise une fois pour toutes ; elle est à parfaire inlassablement, à renouveler, parce que le jeu de mobilisation des ressources ou des acquis doit être joué de façon neuve dans chaque situation. La **mobilisation** désigne précisément ce travail d'appel d'acquis à la fois transférés dans la situation nouvelle et mis en interaction entre eux en même temps qu'avec des apports nouveaux, pour comprendre ou à tout le moins saisir, comme on le dit parfois, le contexte ou la situation et les enjeux et pour intervenir de façon efficace et pertinente.

Au travail comme à l'école ou dans la vie en général et dans la cité, le passage d'une reconnaissance des acquis à une reconnaissance des compétences n'est donc pas affaire de mots seulement⁴. Il s'agit ici de formation et de gestion de la formation, et la reconnaissance des compétences exige de multiples renversements de nos façons habituelles de penser et de faire — de nos paradigmes, pourrait-on dire pour faire savant. Il faudra d'abord reconnaître chez chacun la compétence d'apprendre⁵, celle aussi de savoir ce qu'il veut apprendre et pourquoi⁶, sa compétence d'intégrer des apports neufs dans une compétence dont j'ai dit déjà qu'elle est et sera inlassablement à reconstruire. Si l'on ne consent pas à ce renversement, ce que l'on appelle « l'approche par compétences » en formation sera, au sens propre du terme, aliénant ; la formation donnée ne fera que nourrir chez les personnes une dynamique d'autodépréciation et non pas d'*empowerment* ou — pour dire les choses autrement — un sentiment d'incompétence.

3. Quelques défis et leurs implications

J'ai tenté de dire, dans les paragraphes précédents, quelques-uns des enjeux de la reconnaissance des acquis et des compétences. Je veux

3 Philippe PERRENOUD, « Transférer ou mobiliser ses connaissances ? D'une métaphore à l'autre : implications sociologiques et pédagogiques », *Raisons éducatives*, n° 2, 1999.

4 Je ne développerai pas ce point ici, tenant pour acquis que la distinction entre acquis — et compétence ne peut renvoyer, dans le premier cas, à l'école et dans le second, au monde du travail.

5 Philippe Meirieu parlait à cet égard, pour l'école, du nécessaire « pari d'éducabilité ». Sans quoi, pourquoi s'entêter à enseigner ?

6 Resurgit ici le thème, traité antérieurement, des rapports entre l'offre et la demande, la seconde ne devant pas être enfermée dans l'horizon défini par l'offre.

maintenant expliciter les défis que j'ai évoqués en cours de route. Je traiterai d'abord de quelques défis d'ordre épistémologique (touchant la connaissance) et épistémique (touchant l'acte d'apprendre). Je discuterai surtout alors des rapports entre pratique et théorie, entre savoir pratique et savoir théorique. Puis, il sera question de défis d'ordre politique (touchant la gestion) et, enfin, de défis d'ordre pédagogique (touchant directement la formation elle-même).

Des défis d'ordre épistémologique et épistémique: - revoir les rapports entre pratique et théorie

Dans l'ordre de la connaissance et, par ricochet, dans celui de l'enseignement ou de la formation et de l'apprentissage, l'un des grands défis — le plus grand peut-être — est celui d'une révision et d'un renouvellement du rapport habituel entre pratique et théorie. À ce sujet, rappelons au départ la tension, jamais levée, entre Platon et Aristote. Selon Platon, celui qui aura accédé au monde des Idées, voyant tout dans le soleil du Bien en même temps que du Vrai, saura ce qu'est la Cité et, du même coup, comment la gouverner. Je simplifie évidemment le propos de *La République* pour présenter une première approche du rapport entre pratique et théorie: le savoir théorique (qui vient de la contemplation du Bien et du Vrai) est premier; vient ensuite sa mise en œuvre ou en pratique. Aristote, pour sa part, fait place et droit au savoir pratique, à la fois ruse (*métis*) des héros d'Homère et sagesse: un savoir différent du savoir théorique et de l'autonomie, indépendant (au moins pour une part) de lui. Je simplifie de nouveau, bien sûr.

Serions-nous disciples de Platon sans le savoir? La croyance dominante, en tout cas, veut que le savoir théorique soit premier, fondamental, et qu'on puisse, voire qu'on doive le mettre en pratique. Mais l'expérience montre que le savoir théorique ne se met pas en pratique. Les enseignants et les enseignantes, lorsque commence la pratique du métier, disent à peu près tous: «Ce n'est pas comme j'ai appris à l'université.» Déception inévitable, désillusion: le savoir théorique ne peut pas être simplement mis en pratique. Il y a deux modes et deux types de savoirs: pratiques et théoriques, en constante interaction dans la vie, et la capacité d'articulation de ces deux types de savoirs compte pour beaucoup dans ce que l'on appelle «la compétence». Dans le jeu des interactions évoqué, savoirs pratiques et savoirs théoriques se confrontent, se contestent mutuellement et se mettent en question, parfois se soutiennent, se concertent...

S'intéressant à l'histoire des sciences, Kuhn a bien montré comment les théories scientifiques, intégrant dans une cohérence donnée les hypothèses explicatives des phénomènes observés, sont toujours mises en cause plus tard par l'observation de phénomènes qui «résistent»,

dont les théories ne réussissent pas à rendre compte⁷. Il faut alors reprendre, sur la base des nouvelles observations et des nouveaux savoirs pratiques, le travail de théorisation. Ainsi va l'histoire des sciences; ainsi va aussi celle de nos apprentissages.

À diverses occasions, j'ai cru rencontrer une sorte de peur partagée du théoricien face à la critique du praticien — trop terre à terre, et du praticien lorsque est porté sur sa pratique le regard du théoricien — perdu dans les nuages. Derrière leur mépris mutuel, que cherchent-ils donc l'un et l'autre à soustraire à la critique? L'expérience et la pratique, comme je l'ai déjà dit, peuvent révéler les insuffisances d'une théorie. Ne conviendrait-il pas que le théoricien en prenne acte? En retour, il arrive que des théories induisent l'interrogation chez le praticien — formateur ou gestionnaire, par exemple. Tant mieux, il arrive ainsi que des impasses de la pratique ou simplement certaines difficultés soient placées par la théorie dans un éclairage nouveau qui pourra aider à dénouer les choses. Peut-on souhaiter que le combat de frères ennemis se termine par une réconciliation? Il y aura toujours, entre les deux pôles du savoir pratique et du savoir théorique, tension et souvent conflit. Cela me paraît sain; cela témoigne de la prise en compte d'une nécessaire différenciation, éventuellement féconde.

Des défis d'ordre politique et organisationnel : - plaidoyer pour le respect des spécificités

Il faut donc instaurer de nouveaux rapports entre l'école et le travail, entre la formation et l'emploi, comme entre la théorie et la pratique (sans faire basculer la formation du côté de la théorie ni même de l'école au point de l'y enfermer, ni l'emploi dans l'ordre des savoirs pratiques seulement), et cela, tant sur le plan des politiques et de la gestion que sur le plan des activités de formation elles-mêmes, d'où l'importance des deux référentiels dont il est fait mention dans la politique adoptée et de leur différenciation. Un diplôme ne donnera jamais la garantie que son titulaire sera d'entrée de jeu un bon praticien. En retour, des années de pratique ne sauraient être automatiquement équivalentes à une formation sanctionnée par un diplôme. La politique adoptée par le gouvernement du Québec pour l'éducation des adultes et la formation continue souhaite et propose l'harmonisation des deux référentiels. Il ne faut toutefois pas aller trop vite si l'on ne veut pas que l'harmonie souhaitée du concert — ici de la concertation — tourne à la cacophonie.

Il y a ici, comme plus haut entre pratique et théorie, des tensions qu'on ne saurait nier ni éviter; mieux vaut apprendre à les vivre. Si tout ce qui se fait comme apprentissage dans le travail était automatiquement

7 Thomas S. KHUN, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972

avalisé par l'école et ses diplômés, et si ce qui se fait à l'école était en retour tout aussi simplement avalisé par le monde du travail, je pense qu'il faudrait s'interroger et sur le travail et sur l'école. Si on peut acquérir dans le travail ce que l'école cherche à faire apprendre, pourquoi l'école? En retour, si les apprentissages faits à l'école devaient commander le travail et son organisation, j'aurais des craintes quant à notre avenir. Il convient donc de se réjouir qu'il y ait entre les deux un écart, même s'il est source de tensions et de frictions, puis de tenter des harmonisations modulées en tenant compte de la foisonnante diversité des situations. Pour ce faire, sans chercher à tout régler, il convient de ménager des passerelles, de façon que les acquis dans le monde du travail puissent être et soient effectivement intégrés par l'école dans une dynamique de généralisation possible, requise pour permettre d'aller plus loin, et qu'en retour certains acquis scolaires ou de formation, réaménagés et intégrés dans une dynamique plus opérationnelle, puissent aider à renouveler des pratiques de travail. Il y a là un vaste chantier pour les gestionnaires, qui ne sauraient se contenter des programmes déjà établis d'un côté comme de l'autre.

Des défis sur le plan de la formation : - au sujet du rapport de formation et de l'apprentissage expérientiel

Sur le plan de la formation, j'évoquerai deux séries de défis ayant trait respectivement à la relation ou au rapport de formation et au support de l'apprentissage. Je m'inspirerai, dans le premier cas, des propos de Marcel Lesne sur les modes de travail pédagogique⁸ et, dans le second, de ceux de David Kolb touchant l'expérience (et la pratique) et l'apprentissage⁹.

Au sujet du rapport de formation

Dans le rapport instauré entre formateur ou formatrice et personne en formation, la reconnaissance des compétences exigera qu'on considère et reconnaisse celle-ci non comme l'objet de l'intervention de formation, mais bien comme un sujet qui est aussi agent social et, avec d'autres, agent de sa formation en même temps que d'une formation commune; et que soit brisé par là le rapport inégalitaire établi entre celui qui sait et celui qui ne sait pas, pour instaurer un rapport différencié et de complémentarité dans la construction et le développement de compétences. Elle exigera en outre — et par conséquent — des formateurs et formatrices qu'ils prennent acte de la capacité de chaque personne, comme sujet

8 Marcel LESNE, Travail pédagogique et formation d'adultes, Paris, PUF, 1977.

9 David A. KOLB, Experiential Learning. Experience as the Source of Learning and Development, New York, Prentice Hall, 1984.

apprenant et comme agent dans la société, de faire son bilan de compétences et de définir (ou à tout le moins de participer à la définition de) ses besoins, de choisir ses voies d'apprentissage en fonction de son style propre¹⁰, d'évaluer la qualité et la pertinence des apprentissages réalisés en fonction de ses visées, — dans une perspective et une démarche de pratique réflexive qui aideront au développement, par-delà les connaissances ou les savoirs, de compétences.

Formateurs et formatrices sont par là invités à constamment revoir leur enseignement ou la formation donnée, tant pour ce qui est des contenus qu'en ce qui a trait aux modes de travail pédagogique, à la lumière et en fonction des compétences (acquises et) développées et des chemine-ments d'apprentissage amorcés. Marcel Lesne distingue trois modes de travail pédagogique. Le premier, de type transmissif, considère la personne en formation comme **OBJET** de l'intervention et vise une adaptation qui la rendra conforme aux normes établies (visée normative). Le deuxième, de type incitatif, fait appel à la créativité du **SUJET** et vise à développer son autonomie personnelle. Le troisième, de type appropriatif et centré sur l'action sociale, considère la personne en formation comme **AGENT** social et agent de formation: la sienne en même temps que la formation commune. Sans répudier la pertinence des premiers modes et des visées qui les sous-tendent, le recours au troisième mode est sans doute nécessaire si l'on veut aider à la constitution et au développement de réelles compétences.

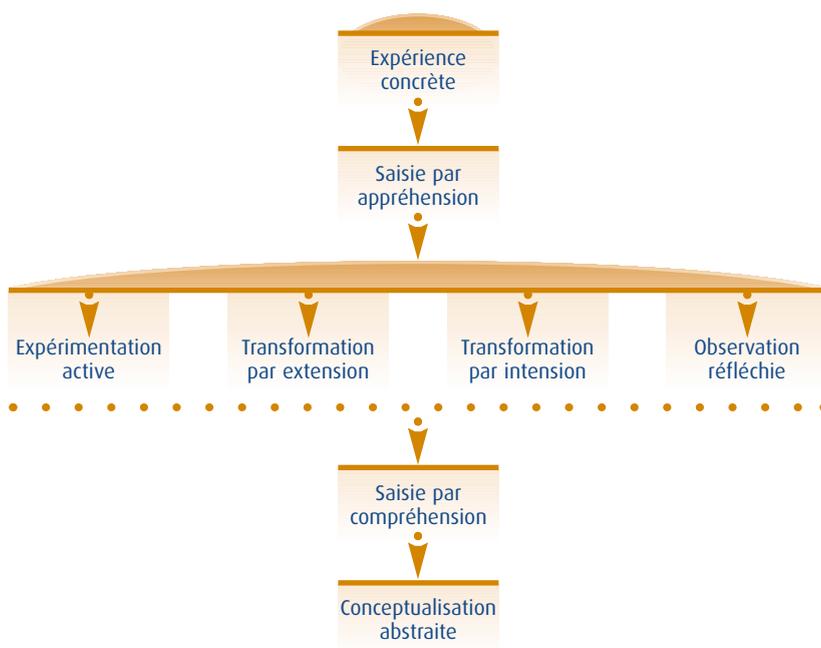
Au sujet des modes et des styles d'apprentissage - pour une formation qui tienne compte de l'expérience

Pour ouvrir quelques pistes de réflexion et éventuellement d'action touchant la différenciation des approches ou des modes de travail pédagogique, de façon à tenir compte de la diversité des situations et des modes d'apprentissage, j'ai choisi de présenter ici ce que l'on pourrait appeler «le modèle de Kolb».

Mettant en opposition en même temps que dans une tension dialectique l'action et la réflexion, l'expérience concrète et la conceptualisation abstraite (ou la théorie), David A. Kolb a bien montré, il y a plus de quinze ans, comment tout savoir, enraciné dans l'**expérience** concrète, passe par la **réflexion** sur cette expérience observée avant d'aboutir, par abstraction, à une **conceptualisation** dont la validité et la pertinence seront vérifiées et jaugées dans l'**expérimentation**, c'est-à-dire dans un retour délibéré et actif à l'expérience. Il fait ainsi apparaître la dynamique en quelque sorte circulaire de l'apprentissage dit expérientiel

10 À ce sujet, voir, plus loin, «Au sujet des modes et des styles d'apprentissage».

parce qu'il a, dans l'expérience et la vie concrète, sa source nécessaire et son aboutissement. La dynamique d'apprentissage évoquée ci-dessus est présentée dans le schéma ci-dessous¹¹ :



Expérience concrète, observation réfléchie, conceptualisation abstraite, expérimentation active : quatre temps de l'apprentissage, de tout apprentissage, mais aussi quatre pôles de constantes tensions et quatre accents, quatre styles d'apprentissage, — ce qui retiendra ici notre attention.

L'école, devenue école de masse, continue de privilégier la conceptualisation et l'abstraction comme la voie royale, voire comme la seule voie des vrais apprentissages, des apprentissages qui comptent. Or, même si la conceptualisation, qui passe nécessairement par l'abstraction, constitue un temps obligé d'un apprentissage réel ou durable, pour que le savoir acquis ou construit soit transférable, on ne voit pas sur quoi pourrait bien se fonder sa prétention à une hégémonie pratiquement totalitaire. Cela a laissé une lourde marque dans les pratiques de formation. Pourtant, tout formateur, comme tout enseignant d'ailleurs, sait bien, d'abord d'expérience, que certains apprennent mieux en

¹¹ Le schéma est tiré d'une publication de Francine Landry, *L'apprentissage expérientiel*, Montréal, Fédération des cégeps, 1986, (Collection Études et réflexions).

observant et en réfléchissant, d'autres en touchant et en manipulant ou en réalisant l'objet de leur apprentissage, et que l'important n'est pas que tous et toutes empruntent les mêmes chemins de la connaissance ou de la maîtrise d'habiletés, s'enlisant dans les mêmes ornières, mais bien qu'ils acceptent de soumettre leurs savoirs intuitifs ou d'expérience au crible de l'examen attentif, de l'essai de compréhension et de théorisation, de l'expérimentation, mettant à l'épreuve leurs savoirs de départ de façon à pouvoir accéder à ce niveau critique de la connaissance qui permet, dans l'action et la pratique d'un métier par exemple, comme aussi dans la vie sociale, de comprendre, de faire des choix pertinents, de transférer, de mobiliser les ressources requises.

Divers sont les chemins de la connaissance et de la construction de compétences réelles, et tous légitimes. En imposant, comme formateur, qu'on emprunte le mien, je fais acte de pouvoir, non pas de savoir et certes pas de formation. En effet, la formation est d'abord le développement autonome d'une compétence, et tant la qualité que la pertinence de l'aide apportée par le formateur doivent être mesurées, évaluées par la qualité des apprentissages effectués et des compétences acquises, et non pas le contraire. Or, c'est généralement le formateur qui, au terme de la formation donnée, évalue. De nouveau, encore et encore, le renversement des façons de penser et de faire sera difficile.

Pour conclure... sans vraiment conclure

Pour aider à une appropriation critique des orientations de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, spécialement de celles qui ont trait à la reconnaissance des acquis et des compétences, j'ai tenté d'ouvrir quelques pistes de réflexion et d'action. Je suis convaincu que, si nous faisons simplement quelques pas dans la direction sous-jacente à tous les renversements ou redressements proposés, nous changerions radicalement non seulement le système d'enseignement et le système de formation, mais la société. Un projet de société est ici en cause. Je rêve, je le sais, mais je vous invite à rêver un peu parfois pour que, au fil des pratiques au cours desquelles il vous faudra relever de lourds défis, vous ne soyez pas désespérés. Courage !

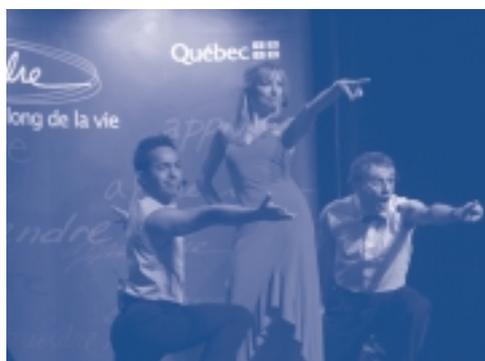
4. RÉFLEXION THÉÂTRALE: « CANAL TOUT AU LONG DE LA VIE »



Au cœur de cette journée ponctuée d'échanges enrichissants, une pause s'imposait, le temps de se restaurer et de se divertir en compagnie de comédiens bien « informés » du thème de la journée. Une façon plus ludique de continuer d'apprendre. En guise de souvenir, voici un extrait du propos de cette réflexion théâtrale et quelques photos évocatrices.

À *Tout au long de la vie*, le canal de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, nous vous offrons, en cette première année de diffusion, une programmation complète, variée... des sujets nouveaux.

Tout au long de la vie
Où es-tu? N'importe où, on va te trouver
Ce que tu sais, dis-le-nous
Ce que tu ne sais pas, on va te guider
Prêt à changer, on va tout adapter, te donner le goût
D'apprendre tout au long de la vie!



C'est le temps d'apprendre, apprendre, apprendre
Swing la bacaisse, ça ne finira jamais
Encore apprendre, apprendre, apprendre
Apprendre tout au long de la vie
Oui, je vais rester à l'école très longtemps.



À la fureur de l'emploi
On va être dans l'action
Aider qui veut se former
Pour ne jamais reculer.



DEUXIÈME PARTIE : LES THÈMES ABORDÉS

5. THÈME : VUE D'ENSEMBLE DE LA POLITIQUE GOUVERNE- MENTALE D'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE ET DE SON PLAN D'ACTION

Sommaire de la thématique

Document 1 : Présentation

Document 2 : Plan général de l'exposé

Document 3 : Synthèse

DOCUMENT 1 : PRÉSENTATION

Thème : Vue d'ensemble de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue et de son plan d'action

Sujet traité : Rappel de l'ensemble des mesures et des principaux éléments du plan d'action.

Référence : Atelier 1

Personnes-ressources :

Président d'atelier :

M. Raynald Thibeault

Commission scolaire De La Jonquière

Spécialiste du contenu :

M^{me} Carmen Lajoie

Direction de la formation générale des adultes

Préposée à la prise de notes :

M^{me} Karine Joncas

Direction régionale de la Montérégie

Buts :

- Favoriser une meilleure connaissance de la politique et de son plan d'action par une présentation des principes, des orientations et des lignes de force qui soutiennent la politique ainsi que par la revue des mesures proposées dans le plan d'action.
- Réfléchir et échanger sur les transformations qui vont s'opérer dans les services d'éducation des adultes et de formation continue.

DOCUMENT 2 : PLAN GÉNÉRAL DE L'EXPOSÉ

Thème : Vue d'ensemble de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue et de son plan d'action

Principes

Le savoir se révèle un puissant facteur d'épanouissement des personnes, de développement économique, de cohésion sociale et de vie démocratique. Aussi faut-il favoriser l'accès à la formation et permettre aux citoyennes et aux citoyens du Québec d'exprimer leurs besoins. Enfin, tous les acteurs concernés doivent s'engager de façon responsable dans cette démarche.

Lignes de force

Formation de base, formation liée à l'emploi, reconnaissance des acquis et des compétences, partage de la responsabilité du financement de la formation... telles sont les lignes de force de la politique, qui supposent des actions guidées par un même fil conducteur : se rapprocher de l'adulte et travailler en collaboration avec des partenaires.

Objectifs, engagements et mesures

La politique fait état de trois principaux objectifs :

- augmenter de façon importante le niveau de formation de base de la population québécoise ;
- accroître l'effort collectif en faveur de la formation liée à l'emploi ;
- assurer l'accès à des services de reconnaissance des acquis et des compétences dans chaque région du Québec.

Ces objectifs sont accompagnés d'engagements gouvernementaux précis et de mesures dynamiques.

Financement

Au-delà du rôle et de la responsabilité de l'État en matière d'éducation des adultes, il faut s'interroger sur la responsabilité des individus et des employeurs dans le financement de la formation continue. À cet égard, des avenues seront envisagées et une réflexion globale s'impose.

Enfin, l'enracinement d'une véritable culture de formation continue au Québec exige l'engagement déterminé et soutenu de toutes et de tous.

DOCUMENT 3 : SYNTHÈSE

Thème: Vue d'ensemble de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue et de son plan d'action

Référence: Atelier 1

Un défi: Tenir compte des conséquences de la reconnaissance des acquis et des compétences dans nos pratiques et nos approches.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none">• Placer l'élève au centre de la reconnaissance des acquis.• Harmoniser les idées des différents services.	<ul style="list-style-type: none">• Diversifier les lieux et les voies de formation.• Diversifier de l'offre de services.• Mettre en place un enseignement individualisé en formation professionnelle.	<ul style="list-style-type: none">• Associer les partenaires à la reconnaissance des acquis.• Considérer l'ensemble des groupes visés et leurs différents besoins (Jeunes de 16 à 24 ans, travailleurs à temps partiel, etc.).• Reconnaître qu'il existe différents lieux de formation et de reconnaissance des acquis et assurer une complémentarité plutôt qu'une compétition.• Créer, localement et régionalement, un réseau officiel de partenaires (comité en région, par exemple).

6. THÈME : ACCUEIL ET RÉFÉRENCE, SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT, BILAN DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

Sommaire de la thématique

Document 1 : Présentation

Document 2 : Plan général de l'exposé

Document 3 : Synthèse

DOCUMENT 1 : PRÉSENTATION

Thème : Accueil et référence, soutien et accompagnement, bilan des acquis et des compétences

Sujets traités :

Responsabilités liées à ces services et approche harmonisée entre les différents ministères et partenaires. Mise en place d'une structure de concertation et accompagnement d'Emploi-Québec auprès des personnes engagées dans un parcours de formation.

Référence : Ateliers 2, 3 et 4

Personnes-ressources :

Présidentes d'atelier :

M^{me} Nicole Massé

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

M^{me} Ruth Ahern

Commission scolaire Western Québec

Spécialistes du contenu :

M^{me} Céline Gagnon et M. Walter Duszara

Direction de la formation générale des adultes

Préposée et préposé à la prise de notes :

M^{me} Manon Dupont

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

M. Sam Boskey

Services à la communauté anglophone et

Direction des politiques et des projets

Buts :

- S'informer et réfléchir ensemble sur :
 - une plus grande accessibilité aux services d'information, de conseil professionnel et d'accompagnement ;
 - une augmentation, un renforcement et une amélioration des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement à l'éducation des adultes.

DOCUMENT 2 : PLAN GÉNÉRAL DE L'EXPOSÉ

Thème: Accueil et référence, soutien et accompagnement, bilan des acquis et des compétences

Quelques constats

Les commissions scolaires, offrent des services d'accueil et de référence relatifs à la formation professionnelle ou à l'éducation des adultes, comme le stipule la Loi sur l'instruction publique. Soulignons toutefois la grande diversité des services disponibles, mais aussi des projets novateurs représentant un puissant levier de relance.

Le gouvernement québécois vient d'adopter la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, par laquelle il entend assurer des services d'accueil, de référence, mais aussi de conseil et d'accompagnement dans toutes les commissions scolaires.

Sur la scène internationale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) réalise actuellement une enquête dans plusieurs pays sur la situation des services d'information, d'orientation et de conseil, étant donné leur lien avec la formation tout au long de la vie.

Travaux en cours

Le ministère de l'Éducation du Québec mène une démarche en trois étapes visant à faire le point sur la situation actuelle des services d'accueil et de référence dans les commissions scolaires. De plus, il travaille à l'élaboration d'un cadre général d'intervention.

Prospectives

On propose la création d'une cellule d'accompagnement et de développement où les commissions scolaires joueraient un rôle de premier plan. Ces dernières seraient invitées à réaliser un mandat de recherche ou d'expérimentation lié à différents thèmes, dont les orientations et les assises conceptuelles, le partenariat, les fonctions, les tâches, la formation continue du personnel, les outils d'intervention, l'évaluation, les normes de qualité, la proactivité, le coût des services, l'accompagnement et le suivi.

DOCUMENT 3 : SYNTHÈSE

Thème : Accueil et référence, soutien et accompagnement, bilan des acquis et des compétences

Référence : Ateliers 2, 3 et 4

Principaux commentaires des participantes et des participants

- S'interroger sur l'impact du dossier par rapport au taux alarmant de décrochage scolaire chez les jeunes.
- Engager les responsables de l'action communautaire.
- Travailler en collaboration avec le personnel des écoles secondaires.
- Offrir des services complémentaires dans les centres d'éducation des adultes.

Défis à relever

1. Favoriser l'expression de la demande chez les personnes les plus faiblement scolarisées.
2. Considérer l'apprenant comme le premier responsable de ses choix.
3. Instaurer des services d'accueil et de référence de qualité partout dans la province en mettant l'accent sur l'accès à ces services, des normes équitables et une formation appropriée des employés.

1. Favoriser l'expression de la demande chez les personnes les plus faiblement scolarisées.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none">• S'entendre sur les groupes cibles au sein des différents ministères.• Mettre sur pied des structures qui incitent les différents partenaires à élaborer des protocoles d'entente.	<ul style="list-style-type: none">• Connaître et respecter les mandats de chacun.• Inviter les partenaires à travailler avec des modèles d'intervention communs pour éviter la duplication.	<ul style="list-style-type: none">• Assouplir les règles.• Créer de nouveaux services.• Adapter l'offre de formation aux nouvelles réalités et à la nouvelle demande.• Coordonner les actions des différents partenaires.• Partager des ressources.

2. Considérer l'apprenant comme le premier responsable de ses choix.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none">• Garantir l'objectivité des services d'accueil et de référence.• Clarifier les mandats de chacun des partenaires.	<ul style="list-style-type: none">• Réviser les services potentiellement en conflit d'intérêts.	<ul style="list-style-type: none">• Former les différents intervenants.• Viser des cibles communes.

3. Instaurer des services d'accueil et de référence de qualité partout dans la province en mettant l'accent sur l'accès à ces services, des normes équitables et une formation appropriée des employés.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none">• Modifier les règles budgétaires et financières (y compris les enveloppes fermées).	<ul style="list-style-type: none">• Offrir une formation initiale aux conseillers d'orientation (à l'université) pour tenir compte des besoins des élèves de la formation générale des adultes.• Offrir une formation continue aux conseillers d'orientation sur des thèmes appropriés, par exemple l'école orientante, les approches andragogiques, le counseling (choix de carrière, problèmes personnels).• Offrir une formation dans les différents centres aux autres personnes en contact avec les adultes: secrétaires, enseignants, directeurs.• Recruter le personnel approprié.• Instaurer les normes minimales relativement à la qualité des services et à la disponibilité du personnel.• Examiner la possibilité d'offrir des services d'accueil et de référence à distance (en ligne).	<ul style="list-style-type: none">• Modifier la charge de travail des enseignants.• Examiner les implications de cette modification sur les conventions collectives.

Attentes par rapport à la politique gouvernementale et à son plan d'action

À propos des principaux acteurs

Les partenaires internes au sein de la commission scolaire	Les partenaires externes de la commission scolaire	Le ministère de l'Éducation et ses directions	Les autres ministères et leurs directions	Autres (préciser)
<ul style="list-style-type: none">• Harmonisation des pratiques.• Distance organisationnelle en matière d'accueil et de référence.• Collaboration avec les écoles secondaires.	<ul style="list-style-type: none">• Partenariat avec les centres locaux d'emploi (CLE).• Formation harmonisée des intervenantes et des intervenants pour une plus grande objectivité de l'information à donner aux étudiants (outils d'intervention communs).	<ul style="list-style-type: none">• Collaboration à des politiques harmonisées avec le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.	<ul style="list-style-type: none">• Présentation de la politique aux différentes catégories de personnel.• Collaboration et entente sur des cibles communes (concertation en ce qui concerne les personnes à diriger vers la formation).	<ul style="list-style-type: none">• Adoption d'un budget supplémentaire pour le personnel professionnel du service d'accueil et de référence.• Adoption d'un budget pour l'accompagnement et le suivi (rôle et fonction de chacun des acteurs).

7. THÈME : PLANS DE RÉUSSITE, CIBLES ET DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES QUANTITATIVES

Sommaire de la thématique

Document 1: Présentation

Document 2: Plan général de l'exposé

Document 3: Synthèse

DOCUMENT 1 : PRÉSENTATION

Thème : Plans de réussite, cibles et données sociodémographiques quantitatives

Sujets traités :

Consolidation des plans de réussite des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle. Précisions sur l'augmentation de l'effectif en formation de base, les populations ciblées (jeunes de 16 à 24 ans) et les données sociodémographiques.

Référence : Atelier 5

Personnes-ressources :

Présidente d'atelier :

M^{me} Michèle Tessier

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Spécialistes du contenu :

M. Luc Beauchesne

Direction des statistiques et des études quantitatives

M. Guy Legault

Direction générale des régions

M. Lino Mastriani

Direction de la formation générale des adultes

Préposée à la prise de notes :

M^{me} Dominique Cormier

Direction de la formation continue et du soutien

But :

Faire le point sur le plan de réussite pour l'année en cours et analyser les orientations du plan de réussite pour les années 2003 à 2006.

DOCUMENT 2 : PLAN GÉNÉRAL DE L'EXPOSÉ

Thème : Plans de réussite, cibles et données sociodémographiques quantitatives

Plan d'action et plan de réussite consolidé en formation générale des adultes

Le plan d'action qui accompagne la politique fait référence à un plan de réussite consolidé qui comprendra des cibles en matière d'offre de services et de cheminements scolaires, des données sociodémographiques ainsi qu'une analyse des divers plans de réussite et des recommandations.

Plan de réussite pour 2002-2003

Le ministère de l'Éducation a procédé à la mise à jour des indicateurs pour la formation générale des adultes. Les commissions scolaires sont invitées à poursuivre l'analyse de leur situation au moyen de ces indicateurs.

Perspectives d'action pour les années 2003 à 2006

Au chapitre des perspectives d'action pour les années 2003 à 2006, les objectifs sont les suivants : un nouveau partage des responsabilités, une cohérence d'ensemble, une mise en valeur de la qualité des efforts fournis, un processus dynamique, des indicateurs communs, des conditions de succès, des mesures de soutien appropriées, un calendrier de mise en œuvre ainsi que certaines modifications à la Loi sur l'instruction publique.

Objectifs régionaux relatifs à l'augmentation de l'effectif

On vise l'effectif rejoint par les commissions scolaires en formation générale des adultes et en alphabétisation, soit les adultes ayant moins de neuf ans de scolarité pour l'alphabétisation et les adultes sans diplôme d'études secondaires pour la formation générale de base.

Actions relatives au plan de réussite en formation générale des adultes

On souhaite notamment mettre sur pied un groupe de travail formé de représentants des commissions scolaires et du Ministère et qui se penchera sur le plan de réussite de la formation générale des adultes.

DOCUMENT 3 : SYNTHÈSE

Thème : Plans de réussite, cibles et données sociodémographiques quantitatives

Référence : Atelier 5

Défis à relever

1. Élaborer une définition commune de la réussite.
2. Qualifier les différents types de sorties.
3. Utiliser et faire connaître les données internes.
4. Augmenter l'effectif en sensibilisant la population à l'importance d'acquérir une formation tout en faisant la promotion des cours offerts.

1. Élaborer une définition commune de la réussite.

Commentaires

- Il serait nécessaire de se donner une définition commune de la réussite à l'éducation des adultes. En effet, le nombre d'adultes en formation augmente, mais les statistiques n'en font pas état puisque ces derniers ne visent souvent que l'obtention de préalables.
- Compte tenu de la forte proportion d'adultes qui désirent obtenir des préalables en formation des adultes, l'objectif en matière de réussite devrait se trouver dans la planification stratégique de la commission scolaire ; il ne devrait pas être fixé par le centre de formation. Ainsi, les résultats d'une personne qui passe par la formation générale des adultes (FGA) pour acquérir des préalables à la formation professionnelle et qui obtient un diplôme seront qualifiés et quantifiés comme une réussite.
- Que faire des sorties sans progression ?
 - Les personnes qui ont quitté le système scolaire pour travailler et qui n'ont peut-être pas obtenu de diplôme, mais ont atteint l'objectif ultime qui est de se trouver un emploi.
 - Les jeunes filles monoparentales qui quittent l'école pour vivre un accouchement ou qui éprouvent des problèmes sur le plan social.

2. Qualifier les différents types de sorties.

Commentaires

- Plusieurs personnes veulent obtenir des préalables au secteur des adultes pour entrer en formation professionnelle ou dans un établissement d'enseignement supérieur. Un indicateur devrait permettre de mesurer cet effectif et son type de progression.
- De plus, un indicateur devrait permettre de mesurer la réussite des adultes des services d'alphabétisation.
- Les centres d'éducation des adultes ne peuvent contrôler le nombre de départs, qui dépendent souvent des conditions psychosociales des apprenants.

3. Utiliser et faire connaître les données internes.

Commentaires

- Pour utiliser les données des commissions scolaires (réussite aux examens, progression, etc.), il faut s'assurer de leur validité. C'est donc à la saisie de ces données qu'il faut travailler avant de procéder à l'analyse des résultats.

4. Augmenter l'effectif en sensibilisant la population à l'importance d'acquérir une formation tout en faisant la promotion des cours offerts.

Commentaires

- Il serait avantageux de faire la promotion des cours offerts, mais il faudrait d'abord trouver les ressources financières nécessaires. Dans les plans de réussite, peu d'argent y est consacré.
- L'augmentation de l'effectif représente un défi réel, car le territoire est vaste et les commissions scolaires sont en dépassement de crédits.
- En formation des adultes, on constate une forte concurrence et une diversification des lieux de formation. Qu'offrent de plus les centres de formation des adultes par rapport aux milieux communautaires qui présentent des ratios de sept ou huit personnes par groupe ?
- Dans les centres, on note un alourdissement de l'effectif, les jeunes adultes faisant face à plus de difficultés.

Attentes par rapport à la politique gouvernementale et à son plan d'action

À propos des principaux acteurs

Les partenaires internes au sein de la commission scolaire	Les partenaires externes de la commission scolaire	Le ministère de l'Éducation et ses directions	Les autres ministères et leurs directions	Autres (préciser)
<ul style="list-style-type: none"> • Les commissions scolaires forment encore des analphabètes et ne présentent aucune coordination interne. Une bonne communication entre les différents secteurs (formation des jeunes, formation des adultes, formation professionnelle) est essentielle. Comment s'assurer que les personnes qui ont obtenu des préalables en vue d'une formation professionnelle continuent réellement leurs études, puisqu'on les perd de vue? • Une mobilisation de l'équipe du centre de formation en vue de l'atteinte de la réussite est nécessaire, car souvent les indicateurs sont établis à l'extérieur du centre. Il faut donc trouver un moyen de les rendre opérationnels à l'intérieur de celui-ci. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sans objet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les cibles régionales devraient être connues bientôt, ce qui permettra aux commissions scolaires d'élaborer efficacement leur plan consolidé. • Est-ce qu'il serait possible de définir les sorties sans progression ainsi que les autres types de sorties considérées? • Est-ce qu'il serait possible d'instaurer une relance permettant de joindre les gens de la FGA? • Il est nécessaire d'obtenir un soutien financier du Ministère pour faire de la promotion. • De quelle façon le Ministère communiquerait-il de nouveau avec les partenaires du réseau pour leur faire part des commentaires qu'il aura compilés lors de ses consultations? • Un arrimage est nécessaire entre les plans de réussite de la formation des jeunes, de la formation des adultes et de la formation professionnelle. Il est important d'être attentif au cloisonnement possible. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs du Ministère doivent être harmonisés avec ceux d'Emploi-Québec (par exemple, l'alphabetisation est perçue différemment par les deux milieux). • Il est nécessaire de traduire les ententes entre les commissions scolaires et les centres locaux d'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet de formation de l'adulte devrait aider à clarifier les plans de réussite. • Les plans de réussite ont été élaborés rapidement et des indicateurs ont été prescrits. Est-ce qu'il est envisageable que les centres de formation suggèrent leurs propres indicateurs? • Le gouvernement veut donner un élan à la formation continue et on exige une reddition de comptes à cet égard. Cependant, le contexte étant limité, on ne dispose que de peu d'information quant à l'importance qu'accorde le gouvernement à ce dossier. Cet objectif ne figure pas, ou que très partiellement, dans les plans stratégiques.

Autres éléments pertinents à retenir

- Dans le programme préliminaire, il a été annoncé qu'il serait question des plans de réussite de la formation générale des adultes ainsi que de la formation professionnelle. Plusieurs personnes ont été déçues du fait que, lors de la présentation des ateliers, seul le plan d'action de la formation générale des adultes a été abordé.
- Il ne faut pas oublier que l'intérêt des plans de réussite réside justement dans la *réussite*.
- Les plans de réussite devraient être des plans locaux ou même, régionaux.
- A-t-on pensé à demander aux apprenantes et aux apprenants ce que représente pour eux la réussite? Ces personnes devraient élaborer leur propre définition (ex. : acquérir des préalables, apprendre le français, réintégrer le marché du travail), même avant d'obtenir leur diplôme d'études professionnelles.
- Les plans de réussite constituent un moyen et non une fin en soi.
- On doit éviter d'établir un palmarès et de comparer les centres de formation (comme cela a été fait pour les écoles secondaires).
- Si l'objectif est l'apprentissage tout au long de la vie, la réussite devrait également être considérée en fonction d'une progression.

8. THÈME : OFFRE ET MODALITÉS DE LA FORMATION CONTINUE LIÉE À L'EMPLOI ET À LA FORMATION SUR MESURE

Sommaire de la thématique

Document 1 : Présentation

Document 2 : Plan général de l'exposé

Document 3 : Synthèse

DOCUMENT 1 : PRÉSENTATION

Thème : Offre et modalités de la formation continue liée à l'emploi et à la formation sur mesure

Sujets traités :

Nouveau programme d'apprentissage en milieu de travail d'Emploi-Québec, formation à distance et formation en ligne, services aux entreprises et réponse aux besoins de formation de la main-d'œuvre.

Amélioration de l'offre publique de cours à temps partiel, formation du personnel des petites entreprises ainsi que des travailleuses et travailleurs autonomes et formation continue des travailleuses et travailleurs atypiques.

Référence : Atelier 6

Personnes-ressources :

Président d'atelier :

M. Jean-Claude Lecompte

Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Spécialiste du contenu :

M. Jacques Richer

Direction de la formation continue et du soutien

Préposé à la prise de notes :

M. Louis Bernier

Direction de la formation continue et du soutien

Buts :

- Répondre à l'un des principaux objectifs du plan d'action, c'est-à-dire voir « à ce que les changements qui caractérisent le marché du travail reçoivent (de la part des commissions scolaires) une réponse rapide et pertinente de l'offre de formation continue ».
- Déterminer certains enjeux.
- Proposer quelques défis.

DOCUMENT 2 : PLAN GÉNÉRAL DE L'EXPOSÉ

Thème : Offre et modalités de la formation continue liée à l'emploi et à la formation sur mesure

Quelques défis proposés par la politique

La Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue fait état d'un certain nombre de défis relatifs à l'offre et aux modalités de la formation continue. On compte notamment raffermir les relations entre le milieu éducatif et les services publics d'emploi et assurer l'harmonisation, la complémentarité et l'efficacité des diverses interventions.

Expertise des services aux entreprises des commissions scolaires

Les services aux entreprises des commissions scolaires se résument à huit champs d'intervention : les services d'accueil et de référence, les services de conseil et d'accompagnement en milieu de travail, l'élaboration de contenus de formation continue et de formation sur mesure, la formation continue, la formation sur mesure, les relations avec les services publics d'emploi, les relations avec les autres partenaires gouvernementaux et les relations avec les milieux d'affaires du territoire.

Pistes d'action proposées

On souhaite mettre en place des mécanismes de collaboration entre les principaux acteurs gouvernementaux. Il faudrait alors disposer notamment d'outils de veille stratégique et d'écoute des milieux de travail et déterminer les besoins de formation des petites et moyennes entreprises. On propose également de mettre au point un mécanisme régional conjoint pour les milieux de l'éducation et de l'industrie en vue de la reconnaissance des acquis et des compétences de groupes de personnes en emploi. D'autres pistes d'action concernent les compétences de base en milieu de travail de même que les ajustements qui doivent être apportés à l'offre et aux modalités de la formation continue liée à l'emploi.

DOCUMENT 3 : SYNTHÈSE

Thème : Offre et modalités de la formation continue liée à l'emploi et à la formation sur mesure

Référence : Atelier 6

Principaux commentaires des participantes et des participants

- On se demande comment susciter la demande de formation auprès des entreprises.
- Il est nécessaire d'assurer une veille stratégique en concertation avec les différents partenaires, tant au regard des services aux individus qu'en ce qui concerne les services aux entreprises (SAE).
- Il est nécessaire également de favoriser un meilleur arrimage doit être développé avec les CLE en ce qui a trait à l'application des normes et des modes de financement réciproques.
- Le partenariat régional se traduit souvent par une lourdeur administrative des infrastructures en place.
- On constate un problème d'adéquation entre les offres de service des commissions scolaires et celles des collèges de même que, de la part de ceux-ci, un débordement dans le champ de juridiction des commissions scolaires.
- Il est nécessaire de convenir d'un financement équitable des structures des SAE et de bien déterminer les mandats et les rôles respectifs des deux réseaux (commissions scolaires et collèges).
- On note un manque de reconnaissance des SAE à l'intérieur même de la commission scolaire et le faible nombre ou même l'absence de dossiers qui remontent jusqu'aux autorités politiques de celle-ci. Cette situation entraîne un sous-financement et, par conséquent, une obligation de s'autofinancer.
- L'individu doit être au centre des préoccupations des commissions scolaires. L'absence de concertation entre les différents services nuit au développement des SAE.
- Il est très difficile pour les SAE de susciter une demande de formation de la part des très petites entreprises.
- On s'interroge sur les incitatifs d'Emploi-Québec en faveur de la concertation et du partenariat. Ce sont toujours les réseaux d'enseignement qui doivent entreprendre les démarches nécessaires ou s'y plier.
- On devrait s'inspirer des collèges, qui prennent souvent des initiatives et concluent des ententes, avec Emploi-Québec en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes conduisant à une attestation d'études collégiales.

- Les activités des commissions scolaires dépendent des fonds d'Emploi-Québec, qui sont, par nature, instables.
- Les commissions scolaires doivent se faire connaître, se vendre et améliorer leur capacité à répondre aux besoins de formation des entreprises.
- On constate une différence importante entre la capacité de concertation d'une commission scolaire située en région et celle d'une commission scolaire située à Montréal. Il est en effet plus facile de se concerter en région.
- Une région signale que les mécanismes de concertation en place font que les commissions scolaires et les collèges soumettent leurs projets et se concertent pour trouver la réponse à donner à un besoin de formation.

Un défi: Consolider et améliorer les mécanismes de concertation locale et régionale avec les partenaires.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Assumer, auprès des partenaires, le leadership en matière de formation continue et de formation sur mesure liée à l'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sans objet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sans objet.

Attentes par rapport à la politique gouvernementale et à son plan d'action

À propos des principaux acteurs				
Les partenaires internes au sein de la commission scolaire <ul style="list-style-type: none"> • Faire reconnaître l'importance des services aux entreprises par les autres services et par les autorités politiques de la commission scolaire (commissaires). 	Les partenaires externes de la commission scolaire <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le rôle des services aux entreprises en leur attribuant une part plus grande du leadership en matière de formation continue. 	Le ministère de l'Éducation et ses directions <ul style="list-style-type: none"> • Sans objet. 	Les autres ministères et leurs directions <ul style="list-style-type: none"> • Sans objet. 	Autres (préciser) <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître le financement et les règles budgétaires qui seront attribués aux mesures annoncées dans le plan d'action.

9. THÈME : CURRICULUM DE LA FORMATION GÉNÉRALE DE BASE

Sommaire de la thématique

Document 1: Présentation

Document 2: Plan général de l'exposé

Document 3: Synthèse

DOCUMENT 1 : PRÉSENTATION

Thème : Curriculum de la formation générale de base

Sujet traité :

Rénovation du curriculum axée sur l'approche par compétences, intégrant les domaines d'expérience des adultes et les apprentissages disciplinaires.

Référence : Ateliers 7, 8 et 9

Personnes-ressources :

Présidente et présidents d'atelier :

M^{me} Suzanne Belleville

Commission scolaire des Draveurs

M. Michel Gauthier

Commission scolaire des Patriotes

M. Warren Halligan

Commission scolaire Western Québec

Spécialistes du contenu :

M. Fidèle Medzo et M^{me} Marielle-Anne Martinet

Direction de la formation générale des adultes

M. Rob Buttars

Commission scolaire Leaster-B.-Pearson

Préposée et préposé à la prise de notes :

M^{me} Gisèle Beauvais

Direction régionale de l'Outaouais

M. Richard Bastien

Services à la communauté anglophone et

Direction des politiques et des projets

But :

Faire connaître les raisons d’être, les orientations et les axes de développement du projet de curriculum afin d’en comprendre les retombées éventuelles sur les centres d’éducation des adultes.

DOCUMENT 2 : PLAN GÉNÉRAL DE L’EXPOSÉ

Thème : Curriculum de la formation générale de base

Structure, finalités et buts de la formation générale de base

Au regard du curriculum de la formation générale de base, on fait état des travaux en cours. Parmi les sujets abordés figurent la structure de cette formation, les finalités en ce qui concerne la personne et la société ainsi que les buts de la formation commune et de la formation diversifiée.

Composantes du curriculum

Les finalités, les buts, les programmes d’études, l’organisation de l’apprentissage, l’organisation de l’enseignement, l’évaluation des apprentissages, la sanction des études, de même que la reconnaissance des acquis s’inscrivent parmi les composantes du curriculum.

Orientations

Quatre orientations guident l’élaboration des programmes d’études de la formation générale de base : le respect des principes andragogiques, l’adoption d’une approche constructiviste, le recours à l’approche par compétences et l’intégration d’une dimension citoyenne et d’une dimension culturelle.

Référentiel des compétences

Trois axes forment le référentiel des compétences de la formation commune : l’axe de la polyvalence, l’axe du développement personnel et social et l’axe disciplinaire, chacun de ces axes comportant un certain nombre de compétences. Est également présenté le cadre descriptif d’une compétence.

DOCUMENT 3 : SYNTHÈSE

Thème : Curriculum de la formation générale de base

Référence : Ateliers 7, 8 et 9

Principaux commentaires des participantes et des participants

- On souhaite voir la promotion auprès du personnel enseignant de l'idée que la réforme de la formation continue représente un mandat à vie et que l'enseignant devrait s'engager dans un processus d'apprentissage continu.
- On constate qu'il est nécessaire d'allouer autant de ressources à la formation des enseignants dans le secteur des adultes que dans le secteur des jeunes.
- Il faut viser un meilleur arrimage des services éducatifs du secteur des adultes et de ceux du secteur des jeunes, dans l'intérêt des étudiants.
- Les diplômes correspondant au secteur des jeunes et ceux du secteur des adultes doivent être comparables.
- Nous devons changer notre façon de voir la formation continue et miser sur un service intégré aux autres échelons de notre système d'éducation.
- Quels sont les liens à établir entre la formation de base chez les jeunes et celle des adultes ?
- Quelle place accorde-t-on à la dimension culturelle dans la formation générale de base ? Est-ce qu'on minimise la culture ?
- La culture devrait aussi se trouver dans l'axe de la polyvalence pour une meilleure intégration.
- Quels liens établira-t-on avec la formation des jeunes en ce qui a trait aux cycles et aux étapes qui ponctuent neuf années d'études ?
- Quel sera le nouveau rôle de l'enseignant comme accompagnateur ?
- Qu'advient-il de l'apprentissage individualisé ?
- Comment évaluera-t-on les compétences transversales ?
- Beaucoup de travail reste à faire en ce qui a trait à la reconnaissance des acquis.
- Comment favoriser le retour des adultes, alors que les jeunes envahissent les centres de formation ?
- Le vocabulaire utilisé doit être clair et cohérent.
- L'andragogie suppose que l'adulte est au cœur de sa formation.
- On doit adapter les principes andragogiques aux jeunes adultes.

- Les services de francisation, d'insertion socioprofessionnelle ainsi que de préparation aux études professionnelles et post-secondaires seront-ils conservés ?
- Peut-on préciser ce que l'on entend par « diversité des modes de formation » ?
- On doit tenir compte de la réalité de ceux qui ont décroché pour un certain temps et qui désirent reprendre leur cheminement. Le défi consiste à rencontrer ces personnes dans leur milieu et à voir la formation continue comme un système de formation global dans lequel nous avons tous un rôle déterminant à jouer.
- Il est nécessaire de mieux situer les compétences de base en formation continue par rapport aux besoins de formation en milieu de travail.

Défis à relever

1. Accompagner les enseignantes et les enseignants et appuyer les centres de formation.
2. Élaborer une approche plus globale en ce qui concerne la formation des adultes.
3. Favoriser l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers.
4. Faire connaître le contenu de la politique et de la réforme au personnel enseignant.

1. Accompagner les enseignantes et les enseignants et appuyer les centres de formation.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none">• Acquérir une mentalité axée sur l'accompagnement de l'élève et la collaboration chez les enseignantes et les enseignants.	<ul style="list-style-type: none">• Définir un cadre d'organisation.• Déterminer un financement.	<ul style="list-style-type: none">• Sans objet.

2. Élaborer une approche plus globale en ce qui concerne la formation des adultes.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none">• Clarifier sa vision de la progression des apprentissages.	<ul style="list-style-type: none">• Explorer l'approche orientée avec les adultes.	<ul style="list-style-type: none">• Sans objet.

2. Élaborer une approche plus globale en ce qui concerne la formation des adultes. (suite)

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none">• Articuler d'une meilleure façon la progression des apprentissages entre le secteur des jeunes et celui des adultes.• Intégrer de façon plus marquée les actions de l'éducation des adultes à la vision et à la mission de chaque commission scolaire.• Donner accès à un plus grand nombre de chemins et d'options avant la 4^e secondaire.• Faire comprendre de façon plus efficace la valeur de la formation continue dans la réforme de l'éducation.	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir l'idée que l'approche orientante ne s'adresse pas seulement aux plus jeunes.• Promouvoir la valeur de la formation professionnelle auprès des collègues du secteur régulier.	

3. Favoriser l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none">• Tenter de changer la perception généralisée selon laquelle la formation continue est le résultat d'un échec au secteur des jeunes.• Fournir des services complémentaires essentiels aux adultes tout comme aux jeunes.• Prendre en compte le fait que 90 % des élèves adultes ont un « bagage particulier » par rapport à l'apprentissage.• Adapter les services d'alphabétisation à la diversité des besoins de la clientèle.	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place de meilleurs points d'arrimage entre les divers types de formation.• Favoriser une meilleure intégration des élèves issus de l'enseignement collégial.• Promouvoir, auprès des élèves anglophones, l'idée que la formation professionnelle est un choix valable et prometteur.• Mieux redéfinir le concept d'alphabétisation en rapport avec les compétences de base visées par la réforme.	<ul style="list-style-type: none">• Sans objet.

4. Faire connaître le contenu de la politique et de la réforme au personnel enseignant.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que l'information lui est bien transmise. • Planifier les ressources appropriées pour la formation du personnel enseignant. • Tenter de changer certaines attitudes dans le milieu au regard de la formation des adultes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre sur pied une tournée régionale dans les milieux anglophones, et ce, dans les meilleurs délais. • Ajouter des journées de formation dans le secteur des adultes (on dénombre actuellement en moyenne trois jours de formation pour le personnel enseignant du secteur des adultes et dix-huit jours au secteur des jeunes). 	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la présence des ressources nécessaires dans les centres de formation pour éviter le découragement du personnel enseignant. • Offrir les conditions nécessaires à la libération du personnel enseignant.

Attentes par rapport à la politique gouvernementale et à son plan d'action

À propos des principaux acteurs				
Les partenaires internes au sein de la commission scolaire • Sans objet.	Les partenaires externes de la commission scolaire • Sans objet.	Le ministère de l'Éducation et ses directions • Sans objet.	Les autres ministères et leurs directions • Sans objet.	Autres (préciser) • Sans objet.

Autres éléments pertinents à retenir

- Respecter l'autonomie professionnelle du personnel enseignant.
- Favoriser l'arrimage du développement des compétences avec des entrées continues et des sorties variables.
- Laisser au personnel enseignant un temps d'adaptation et d'intégration.
- Respecter les capacités d'adaptation des élèves et du personnel enseignant.
- Faire des mises à l'essai.
- Tenir compte de la diversité des lieux de formation.
- Prévoir des ressources pour la formation du personnel enseignant (ce besoin a été exprimé avec force et insistance).

10. THÈME : FINANCEMENT

Sommaire de la thématique

Document 1 : Présentation

Document 2 : Plan général de l'exposé

Document 3 : Synthèse

DOCUMENT 1 : PRÉSENTATION

Thème : Financement

Sujet traité :

Modifications à apporter aux modes de financement de la formation générale et de la formation professionnelle.

Référence : Ateliers 10, 11 et 12

Personnes-ressources :

Présidents d'atelier :

M. Bernard Laflamme

Commission scolaire de la Capitale

M. Frank Mc Cullen

Commission scolaire des Monts-et-Marées

M. Michel Beauchamp

Commission scolaire Eastern Townships

Spécialistes du contenu :

M. Alain Mercier

Direction de la formation générale des adultes

M. Luc Labonté

Direction de la planification et du développement

M. Wayne Goldthorp

Commission scolaire New Frontiers

Préposé et préposées à la prise de notes :

M. Réjean Duranleau

Direction régionale de l'Estrie

M^{me} Danielle Beudet

Direction de la formation continue et du soutien

M^{me} Barbara Goode

Services à la communauté anglophone et

Direction des politiques et des projets

Buts :

La mise en œuvre de la Politique d'éducation des adultes et de formation continue influera considérablement sur les budgets consacrés actuellement à la formation générale et professionnelle des adultes. Comment répondre à ces nouveaux besoins? Qu'en est-il du budget supplémentaire annoncé lors de la présentation du plan d'action? Quelles seront les retombées sur les commissions scolaires?

DOCUMENT 2 : PLAN GÉNÉRAL DE L'EXPOSÉ

Thème : Financement

Mesures financières prévues

Les mesures annoncées sont les suivantes : un plan d'investissement 2002-2003 de 24,1 millions de dollars pour la mise en œuvre du plan d'action de la Politique d'éducation des adultes et de formation continue, ainsi que la mise sur pied d'un comité formé de représentants du Ministère et du réseau qui se penchera sur la révision du mode d'allocation 2003-2004.

Le plan d'investissement touche plusieurs volets :

- différentes activités de promotion du plan d'action pour favoriser l'expression de la demande de formation;
- animation communautaire pour favoriser l'expression de la demande de formation;
- révision des services d'accueil et de référence;
- mesures de prévention de l'analphabétisme;
- révision du curriculum de la formation de base;
- mise en place de services d'enseignement adaptés aux adultes faiblement scolarisés de 16 à 24 ans;
- développement de la formation en ligne en formation générale et en formation professionnelle (Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec [SOFAD]);
- financement de la formation en milieu carcéral;
- en formation de base, adoption de contenus et d'approches pour les adultes des Premières Nations;
- programme d'aide aux études pour les personnes inscrites à temps partiel;
- élaboration au secondaire de programmes de formation professionnelle conduisant à une qualification et de courte durée;
- reconnaissance des acquis en formation générale et en formation professionnelle et technique;

- formation continue du personnel;
- augmentation de l'effectif en formation générale et en formation professionnelle.

Quant au comité appelé à réviser le mode d'allocation 2003-2004, son mandat consistera à ajuster le financement de la formation professionnelle en tenant compte de la décroissance, de la taille des commissions scolaires, des nouveaux programmes de formation et de la Politique d'éducation des adultes et de formation continue, de même qu'à recevoir la répartition des ressources consacrées à la formation générale en tenant compte de l'équité et de la politique.

DOCUMENT 3 : SYNTHÈSE

Thème : Financement

Référence : Ateliers 10, 11 et 12

Principaux commentaires des participantes et des participants

- L'action se passe sur le plan local principalement.
- La mise en œuvre de la politique doit respecter la couleur locale.
- Si l'on se fie uniquement aux indices, cela pose problème, car richesse, ne signifie pas absence de problème.
- La baisse démographique augmente les problèmes de recrutement.
- Il faut s'ouvrir à la formation professionnelle à temps partiel.
- Ce sont toujours les mêmes commissions scolaires qui profitent des expérimentations.
- La formation ne comporte pas assez d'activités de recherche et de développement.
- Il faut se donner des mécanismes afin que l'information circule rapidement (transparence).
- La politique est ambitieuse. Les établissements devront faire des choix parmi les mesures offertes et adopter les bonnes stratégies.
- Le financement accordé dans le contexte de la politique n'est pas approprié compte tenu du potentiel de développement des mesures et des services.
- En ce qui concerne la population de 16 à 24 ans, les commissions scolaires souhaitent recevoir des ressources budgétaires similaires à celles du secteur des jeunes, ce qui leur permettrait d'offrir des services adéquats et d'engager des professionnels qui accompagneraient les jeunes en difficulté dans leur cheminement scolaire.

- Dans la mesure où l'on parle d'augmentation d'effectif, certaines commissions scolaires devront revoir le dossier de l'immobilisation et anticiper, la création de places/élèves.
- Comment assumer la croissance de l'effectif de la formation générale puisque cette enveloppe budgétaire est fermée depuis 1994?
- Les objectifs régionaux en matière d'alphabétisation et de formation générale doivent être coordonnés avec ceux d'Emploi-Québec.
- Il est difficile de reconnaître des acquis compte tenu du financement disponible.
- Où sont les sommes consacrées au service d'accueil et de référence? Des fonds seront-ils prévus dans les futures règles budgétaires pour les centres de formation professionnelle?
- Il faut établir l'équité par rapport à Emploi-Québec, qui reçoit des sommes d'argent destinées aux régimes de qualification, et éviter la duplication.
- Certaines commissions scolaires sont surprises de constater que des projets sont et seront en expérimentation sans qu'elles soient sollicitées. Les gestionnaires de ces commissions scolaires ont le sentiment que certaines commissions scolaires bénéficieront du financement. La plupart des mesures devraient être accessibles à toutes les commissions scolaires dans les années à venir.

Les commissions scolaires anglophones doivent faire face à trois grandes difficultés, exacerbées par les règles et les mesures budgétaires actuelles, à tel point qu'il est impossible de s'engager à réaliser les principaux éléments du plan d'action. Ces difficultés sont les suivantes :

- **Les mesures prévues pour l'année 2002-2003 doivent être concrétisées avant qu'il soit possible d'envisager des modifications pour 2003-2004.** Or, les mesures actuelles ont un effet négatif sur les efforts déployés pour offrir les programmes et les services qui sont demandés par la population. (Le financement des élèves en équivalence au temps plein [ETP] par des enveloppes fermées dans les commissions scolaires des milieux urbains engendre des listes d'attente et, par conséquent, la frustration de la population. En milieu rural, la faiblesse du nombre d'inscriptions sur de vastes territoires compromet la survie de certains services.)
- Les participants s'inquiètent du fait que l'argent fourni aux commissions scolaires pour la formation générale et la formation professionnelle des adultes n'est pas entièrement consacré à ces services, mais souvent transféré au secteur des jeunes ou employé pour réduire les déficits. Les fonds prévus pour le perfectionnement professionnel ou la réalisation des activités des plans de réussite ne seraient pas toujours

accessibles, même s'ils sont destinés à tous les secteurs éducatifs des commissions scolaires. Le défi commun est donc de **renforcer l'engagement des commissions scolaires à l'égard des services de formation générale et professionnelle offerts aux adultes**. Parmi les moyens utiles qui ont été évoqués, on note celui qui consiste à exiger une plus grande transparence dans la reddition de comptes et à faire en sorte que le sous-ministre de l'Éducation, M. André Vézina, confirme les intentions du Ministère quant au financement des plans de réussite.

- Il est **toujours difficile d'offrir des services équitables et de qualité aux élèves anglophones du Québec** puisque les commissions scolaires de l'extérieur de l'île de Montréal couvrent de vastes territoires sur lesquels les publics cibles sont largement dispersés et que les commissions scolaires urbaines de la région de Montréal ont des capacités réduites, mais une clientèle croissante et de plus en plus diversifiée.

Il est donc illogique :

- de promouvoir des services d'alphabétisation qu'il est impossible de fournir ;
- de s'engager dans de nouveaux projets pour lesquels il est impossible d'obtenir les ressources humaines et matérielles nécessaires.

Les mesures budgétaires évoquées particulièrement à cet égard sont :

- les activités de promotion (alphabétisation, formation de base) ;
- la formation continue du personnel ;
- l'augmentation de l'effectif de la formation professionnelle (FP) et de la formation générale (FG) dans le secteur des adultes.

D'autres activités du plan d'investissement 2002-2003 ont soulevé des questions et des commentaires :

- Promotion
 - En ce qui concerne la ligne INFO-apprendre, peut-on assurer un service bilingue ?
 - Envisage-t-on une version ou une adaptation anglaise du document publié par les éditions Septembre ?
- Services adaptés aux personnes de 16 à 24 ans
 - Est-il approprié d'allouer un projet par région et de considérer les commissions scolaires comme une région ? Puisque région équivaut à province, un projet qui en est à la phase initiale ne reflète pas la diversité des profils et des besoins du public cible. Ne pourrait-on

pas, comme auparavant, choisir une commission scolaire urbaine et une commission scolaire rurale ?

- Formation en ligne (SOFAD)
 - Les projets et l'infrastructure relatifs à ce type de formation seront-ils mis au point ou concrétisés simultanément en anglais et en français ?
 - Quels seront les liens entre ces réalisations et les projets du secteur anglophone actuellement financés par l'entente Canada-Québec ?
- Formation en milieu carcéral
 - Qui est responsable des services aux détenus anglophones ?
 - Le programme comprend-il des projets en anglais ?
- Programme d'aide aux études à temps partiel
 - Les commissions scolaires apprécieraient la tenue d'une séance d'information sur ce programme.
- Reconnaissance des acquis en formation professionnelle et en formation générale des adultes
 - Les responsables du dossier à la Direction de la formation générale des adultes et au Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue sont priés d'entreprendre sans délai la création des versions anglaises du site Web et des instruments d'évaluation afin de ne pas nuire aux efforts que déploient les commissions scolaires anglophones pour respecter la politique.
- Augmentation de l'effectif de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes
 - A-t-on prévu ou devrait-on prévoir des objectifs particuliers pour les étudiants anglophones ?

Défis à relever (autres que ceux présentés à la séance plénière)

1. Veiller à maintenir l'effectif actuel avant de penser à l'augmenter.
2. Cohabiter avec le secteur des jeunes qui travaille à maintenir son effectif.
3. Offrir des services complémentaires permettant d'augmenter la persévérance scolaire.
4. Former le personnel (formation initiale et continue).

Défis présentés à la séance plénière (voir la troisième partie du rapport)

- Harmoniser les services offerts avec ceux d'Emploi-Québec.

- Assouplir les modalités de gestion de l'enveloppe budgétaire.
- Mettre en place des ressources souples, transparentes et respectueuses du milieu afin de faciliter la mise en œuvre de la politique et l'attribution des ressources.
- Assurer la cohérence entre le financement général et la capacité des commissions scolaires anglophones à répondre aux besoins de la population.

1. Maintenir l'effectif actuel avant de penser à l'augmenter.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none">• Recruter des étudiants dans leur milieu.• Collaborer plus efficacement avec Emploi-Québec.	<ul style="list-style-type: none">• Affecter des ressources particulières au recrutement.• Partager nos mandats respectifs et nos contraintes.	<ul style="list-style-type: none">• Disposer des ressources financières nécessaires.• S'assurer qu'Emploi-Québec adhère à la politique.

2. Cohabiter avec le secteur des jeunes qui travaille à maintenir son effectif.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none">• Travailler davantage au niveau de la commission scolaire que du service.	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en commun nos services et nos ressources.	<ul style="list-style-type: none">• Sans objet.

3. Offrir des services complémentaires permettant d'augmenter la persévérance scolaire.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none">• Faire reconnaître le besoin relatif à la population adulte, qui est de plus en plus lourde.	<ul style="list-style-type: none">• Produire le profil de l'effectif, de ses problèmes, de ses caractéristiques.	<ul style="list-style-type: none">• Recevoir un financement.

4. Former le personnel (formation initiale et continue).

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none"> Organiser les différentes tâches afin de libérer du temps de perfectionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'ancrage d'une culture de formation auprès du personnel. 	<ul style="list-style-type: none"> Sans objet.

Attentes par rapport à la politique gouvernementale et à son plan d'action

À propos des principaux acteurs				
Les partenaires internes au sein de la commission scolaire <ul style="list-style-type: none"> Favoriser une meilleure collaboration avec les secteurs des jeunes et de la formation professionnelle. Faire des choix dans nos établissements. 	Les partenaires externes de la commission scolaire <ul style="list-style-type: none"> Faire en sorte qu'Emploi-Québec dirige les adultes vers des formations plus longues. Établir des partenariats (avec Emploi-Québec, des comités sectoriels, des entreprises, etc.). 	Le ministère de l'Éducation et ses directions <ul style="list-style-type: none"> Faire connaître rapidement les budgets disponibles. Offrir une plus grande collaboration. 	Les autres ministères et leurs directions <ul style="list-style-type: none"> Sans objet. 	Autres (préciser) <ul style="list-style-type: none"> Sans objet.

Autres éléments pertinents à retenir

- Revoir l'enveloppe fermée (niveau et répartition).
- Redéfinir le principe de transférabilité des règles budgétaires.
- Limiter les chevauchements par rapport à Emploi-Québec.
- Prendre en compte les disparités régionales.

11. THÈME : CHANGEMENTS À LA LOI ET AUX RÈGLEMENTS

Sommaire de la thématique

Document 1 : Présentation

Document 2 : Plan général de l'exposé

Document 3 : Synthèse

DOCUMENT 1 : PRÉSENTATION

Thème : Changements à la loi et aux règlements

Sujet traité :

Effets de la mise en œuvre de la politique de la Loi sur l'instruction publique et les régimes pédagogiques.

Référence : Atelier 13

Personnes-ressources :

Président d'atelier :

M. Gilles Petitclerc

Commission scolaire de Montréal

Spécialistes du contenu :

M^{me} Andrée Racine

Direction de la formation générale des adultes

M. Alain Vigneault

Direction de la planification et du développement

Préposé à la prise de notes :

M. Jocelyn Sanfaçon

Direction de la formation continue et du soutien

Buts :

- Permettre de poser des questions quant au renouvellement légal.
- Évaluer les effets des modifications envisagées sur les pratiques et en discuter ensemble.

DOCUMENT 2 : PLAN GÉNÉRAL DE L'EXPOSÉ

Thème : Changements à la loi et aux règlements

Quatre principaux éléments de discussion ont ponctué cet atelier ayant pour thème les effets de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue sur les documents légaux et réglementaires. De ces éléments ont découlé certaines questions qui ont été soumises aux participantes et aux participants.

- **La politique et le plan d'action reposent sur deux axes : l'expression de la demande et l'exercice de la citoyenneté.**
Ces axes influenceront-ils l'article 1 des deux régimes pédagogiques ?
- **La politique et le plan d'action prévoient un nouveau curriculum en formation de base.**
Ce curriculum aura-t-il des conséquences sur les articles 2 à 13, 25 et 32 du Régime pédagogique de la formation générale des adultes, sur les articles 4, 11, 17, 21 et 25 du Régime pédagogique de la formation professionnelle ainsi que sur l'article 3 de la Loi sur l'instruction publique ?
- **La politique et le plan d'action apporteront des changements majeurs en matière d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement.**
Ces changements auront-ils des effets sur les articles 14, 17 et 18 du Régime pédagogique de la formation générale des adultes, sur l'article 6 du Régime pédagogique de la formation professionnelle ainsi que sur l'article 250 de la Loi sur l'instruction publique ?
- **Un des principaux chantiers de travail liés la politique et au plan d'action porte sur la reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires.**
Souhaiteriez-vous qu'un article portant sur cet objet soit intégré aux deux régimes pédagogiques ?
Ce chantier aura-t-il des conséquences sur l'article 250 de la Loi sur l'instruction publique ?

DOCUMENT 3 : SYNTHÈSE

Thème : Changements à la loi et aux règlements

Référence : Atelier 13

Principaux commentaires des participantes et des participants

- Les deux régimes pédagogiques (article 1)
 - L'expression de la demande ne doit pas être régie par un règlement.

- Les services d'éducation des adultes et les services complémentaires répondent à l'exercice de la citoyenneté.
- Il faudrait modifier l'article 1 pour tenir compte des adultes qui travaillent à temps partiel et ainsi faciliter l'expression de la demande.
- Le règlement doit avoir la souplesse nécessaire pour ne pas nuire à l'expression de la demande.
- Le nouveau curriculum
 - Concernant l'article 2: Le régime pédagogique devrait expliquer la différence entre la formation commune et la formation diversifiée en fonction de l'intégration sociale.
 - Concernant l'article 11: Il faudrait éviter d'ajouter d'autres diplômes (ex. : attestation d'études professionnelles). On doit assouplir le curriculum pour ne pas « encarcanner » la formation.
 - Concernant l'article 31: Beaucoup de commissions scolaires dépassent la durée prévue par cet article, qui est de 25 heures. Il faudrait veiller à faire respecter l'article ou à le modifier.
 - Concernant l'article 35: La reconnaissance des acquis ne tient pas compte des élèves de 1^e, de 2^e et de 3^e secondaire.
- Accueil et référence
 - Concernant l'article 14: L'élément relatif à la reconnaissance des acquis est absent.
 - Il serait important que le Ministère accorde un financement aux services complémentaires et que ce financement ne soit pas associé à une allocation spécifique.
- Reconnaissance des acquis
 - Est-il pensable que la reconnaissance des acquis ne soit pas rattachée à un diplôme ?
 - Les régimes pédagogiques devraient reconnaître au citoyen le droit à la reconnaissance des acquis et à un bilan des apprentissages.
 - La formation à distance doit être incluse dans le régime pédagogique.
 - Les différents partenaires du Ministère ont de la difficulté à se retrouver parmi tous les diplômes. Il serait donc de mise de les clarifier et de les simplifier.

Un défi: Aménager les régimes pédagogiques, les règlements et la loi de façon à favoriser l'expression de la demande.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none">• Adapter les instruments légaux et administratifs à l'expression de la demande.	<ul style="list-style-type: none">• Sans objet.	<ul style="list-style-type: none">• Sans objet.

Attentes par rapport à la politique gouvernementale et à son plan d'action

À propos des principaux acteurs				
Les partenaires internes au sein de la commission scolaire <ul style="list-style-type: none">• Sans objet.	Les partenaires externes de la commission scolaire <ul style="list-style-type: none">• Sans objet.	Le ministère de l'Éducation et ses directions <ul style="list-style-type: none">• Plus grande souplesse sur le plan des règlements.	Les autres ministères et leurs directions <ul style="list-style-type: none">• Sans objet.	Autres (préciser) <ul style="list-style-type: none">• Sans objet.

12. THÈME : RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

Sommaire de la thématique

Document 1 : Présentation

Document 2 : Plan général de l'exposé

Document 3 : Synthèse

DOCUMENT 1 : PRÉSENTATION

Thème : Reconnaissance des acquis et des compétences

Sujets traités :

Dispositifs actuels en matière de reconnaissance des acquis et des compétences et propositions de développement présentées dans la politique.

Référence : Ateliers 14 et 15

Personnes-ressources :

Président d'atelier :

M. Jean-Pierre Rathé

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Spécialistes du contenu :

M^{me} Sonia Fradette

Direction de la planification et du développement

M. Marc Leduc

Direction de la formation générale des adultes

M. Gilles Lefebvre

Direction des programmes, Montréal

Préposée à la prise de notes :

M^{me} Thérèse Trudeau

Direction des programmes, Montréal

Buts :

Cet atelier visait à répondre aux questions suivantes :

- Est-on prêt à intensifier le partenariat dans un contexte de partage des responsabilités éducatives entre les réseaux ?
- Est-on prêt à travailler en fonction de cibles et de résultats à atteindre ?
- Est-on prêt à intégrer une plus grande diversité de services ?

- Est-on prêt à assumer une préoccupation plus grande de la valeur des formations antérieures des adultes, qu'elles soient formelles ou informelles ?
- Est-on prêt à administrer des démarches et des processus qui permettront d'examiner l'organisation des services d'accueil ?

DOCUMENT 2 : PLAN GÉNÉRAL DE L'EXPOSÉ

Thème : Reconnaissance des acquis et des compétences

La formation générale

Concernant la reconnaissance des acquis scolaires, plusieurs sujets ont été abordés : les concepts fondamentaux, les principaux services, les démarches et les processus liés aux mesures du Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue, les aspects relatifs à l'administration et à l'organisation des services au regard du cadre réglementaire et légal. Il a aussi été question des conséquences organisationnelles dans la mise en application des services, des démarches et des processus dans les centres de formation.

Les commissions scolaires sont-elles prêtes :

- à intensifier le partenariat dans un contexte de partage des responsabilités éducatives entre les réseaux ;
- à travailler en fonction de cibles et de résultats à atteindre ;
- à intégrer une plus grande diversité de services ;
- à assumer une préoccupation plus grande de la valeur des formations antérieures des adultes, qu'elles soient formelles ou informelles ;
- à administrer des démarches et des processus qui permettront d'examiner l'organisation des services d'accueil ?

Telles étaient les questions posées aux participantes et aux participants.

La formation professionnelle

Après la présentation du concept de reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle, on a abordé la question des modifications fondamentales apportées au Régime pédagogique de la formation professionnelle, à l'instruction relative à la formation professionnelle, aux règles de sanction et aux règles budgétaires. On a ensuite fait état de l'effet des différentes mesures sur les réseaux. À ce chapitre, quatre actions principales ont été dégagées :

- assurer la cohérence et l'intensification des actions, notamment par la création d'une table interministérielle de reconnaissance des acquis et des compétences ;

- harmoniser le dispositif de reconnaissance des acquis à des fins scolaires et le dispositif de reconnaissance des compétences à des fins professionnelles ;
- clarifier le droit à la reconnaissance des acquis dans le Régime pédagogique ;
- relancer de façon majeure, en éducation, la reconnaissance des acquis et des compétences.

Ces intentions visent à mettre en place un ensemble de moyens structurants pour assurer l'accès à des services de reconnaissance des acquis et des compétences dans chaque région du Québec.

DOCUMENT 3 : SYNTHÈSE

Thème : Reconnaissance des acquis et des compétences

Référence : Ateliers 14 et 15

Défis présentés à la séance plénière (voir la troisième partie du rapport)

1. Offrir un service centré sur les besoins de la personne.
2. Considérer les compétences acquises par les adultes qui fréquentent les centres formation.

Attentes par rapport à la Politique gouvernementale et à son plan d'action

À propos des principaux acteurs

Les partenaires internes au sein de la commission scolaire	Les partenaires externes de la commission scolaire	Le ministère de l'Éducation et ses directions	Les autres ministères et leurs directions	Autres (préciser)
<ul style="list-style-type: none">• Les participants soulignent que leur commission scolaire devra :- harmoniser et concerter les interventions des services de formation professionnelle, des services de formation générale des adultes et des services	<ul style="list-style-type: none">• Pour que les avantages de la reconnaissance des acquis et des compétences soient perçus, les participants insistent sur la nécessité, pour les partenaires externes :- d'adhérer aux avantages de faire reconnaître	<ul style="list-style-type: none">• Les participants affirment que le Ministère doit :- analyser et aplanir les contraintes liées aux conventions collectives ;- assouplir le financement lié au diplôme d'études professionnelles et à l'exigence des	<ul style="list-style-type: none">• Les participants demandent au ministère de l'Éducation et au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille :- de développer un esprit de concertation pour adopter un seul référentiel de compétences ;	<ul style="list-style-type: none">• Les participants soulignent l'importance d'amener les adultes à prendre en main leur projet de formation.

Attentes par rapport à la Politique gouvernementale et à son plan d'action (*suite*)

À propos des principaux acteurs

<p>aux entreprises qu'ils soient adaptés aux besoins des adultes visés.</p> <ul style="list-style-type: none">- organiser la formation manquante selon des formats appropriés aux adultes visés.	<p>les acquis et les compétences de leurs employés;</p> <ul style="list-style-type: none">- d'accepter que la formation nécessaire au développement d'une main-d'œuvre compétente ne peut pas toujours être donnée rapidement dans le contexte d'une formation sur mesure.	<p>préalables;</p> <ul style="list-style-type: none">- offrir de la formation ou du perfectionnement au personnel des commissions scolaires appelé à intervenir auprès du public en ce qui concerne la reconnaissance des acquis;- produire et maintenir à jour des instruments de reconnaissance des acquis dans tous les programmes de formation.	<ul style="list-style-type: none">- d'uniformiser le vocabulaire utilisé;- de financer la mise en place de services de reconnaissance des acquis;- d'informer la population et les comités sectoriels des possibilités offertes par la reconnaissance des acquis.	
--	--	--	---	--

13. THÈME : STRUCTURE DE CONCERTATION RÉGIONALE ET DE PARTENARIAT

Sommaire de la thématique

Document 1 : Présentation

Document 2 : Plan général de l'exposé

Document 3 : Synthèse

DOCUMENT 1 : PRÉSENTATION

Thème : Structure de concertation régionale et de partenariat

Sujet traité :

Conditions nécessaires à la mise en place d'une concertation régionale et d'un partenariat efficace.

Référence : Atelier 16

Personnes-ressources :

Président d'atelier :

M. Maurice Asselin

Commission scolaire de Rouyn-Noranda

Spécialistes du contenu :

M^{me} Marie-France Benes et

M. Bruno Faucher

Direction générale des régions

M^{me} Guylaine Larose

Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue
et du Nord-du-Québec

Préposée à la prise de notes :

M^{me} Caroline Larouche

Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue
et du Nord-du-Québec

Buts :

- Prendre connaissance des principaux sujets de concertation et de partage des responsabilités entre les organismes d'action communautaire autonomes et les commissions scolaires.
- Échanger sur les défis et les conditions qui permettront la concertation des divers partenaires.

DOCUMENT 2 : PLAN GÉNÉRAL DE L'EXPOSÉ

Thème : Structure de concertation régionale et de partenariat

Cet atelier portait essentiellement sur les éléments de concertation découlant du Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue. On y a discuté des mesures liées à la formation de base, à la formation continue liée à l'emploi, ainsi qu'à la reconnaissance des acquis et des compétences.

La formation de base

La promotion et la nécessaire collaboration à établir entre les ministères et les organismes du milieu faisaient partie des thèmes abordés. Il a également été question des services d'accueil et de référence offerts aux adultes, des efforts supplémentaires à fournir pour prévenir l'analphabétisme, des services de formation et d'accompagnement adaptés à la situation de différents groupes, dont les personnes de 16 à 24 ans.

La formation continue liée à l'emploi

La promotion de la formation continue de la main-d'œuvre et la création d'outils de veille stratégique et d'écoute des milieux de travail constituent des mesures de concertation. On a aussi traité des ententes locales et régionales relatives à l'offre de services de formation aux employeurs, des mesures visant à accroître le nombre de personnes ayant recours à la formation à distance et en ligne, ainsi que des outils des comités sectoriels de main-d'œuvre.

La reconnaissance des acquis et des compétences

Au regard de ce thème, on a traité de la diffusion de l'information sur le bilan des acquis de la formation de base, d'un mécanisme conjoint des milieux de l'école et de l'industrie, d'activités de formation d'appoint offertes aux personnes immigrantes et de la production d'instruments d'évaluation et de reconnaissance des compétences à l'intention de ces dernières.

DOCUMENT 3 : SYNTHÈSE

Thème : Structure de concertation régionale et de partenariat

Référence : Atelier 16

Principaux commentaires des participantes et des participants

Les modes et les lieux de formation seront diversifiés et adaptés « **aux besoins des populations visées** », et cela, pour l'ensemble des partenaires de l'éducation des adultes et de la formation continue travaillant dans le secteur de la formation de base. Cela demande que l'on aborde l'organisation

des services sous un angle différent. Il faut lever les barrières organisationnelles pour répondre aux besoins de formation de l'adulte.

L'objectif est d'assurer à tous les adultes une formation de base qui exige une plus grande cohérence et la complémentarité des actions des milieux gouvernementaux et socioéconomiques.

Défis à relever

1. Organiser nos services pour répondre aux besoins des adultes en matière de formation et centrer nos actions sur ces besoins.
2. Partager une vision commune et claire des résultats à atteindre.

Défis présentés à la séance plénière (voir la troisième partie du rapport)

1. S'assurer d'un discours cohérent par des concertations régionales et nationales.
2. Préciser les rôles de chaque instance (Emploi-Québec, ministère de l'Éducation).

1. Organiser nos services pour répondre aux besoins des adultes en matière de formation et centrer nos actions sur ces besoins.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none">• Lever les barrières organisationnelles pour répondre aux besoins exprimés par les individus.	<ul style="list-style-type: none">• Lancer un message clair conviant chacune et chacun à intervenir.• Organiser des rencontres communes nationales et régionales (ex. : rencontres avec Emploi-Québec).• Diversifier de notre offre de services et nos lieux de formation.	<ul style="list-style-type: none">• Connaître, comme centre d'éducation des adultes, nos propres marges de manœuvre.• Comprendre le rôle et la mission de chaque partenaire :<ul style="list-style-type: none">- responsabilités de chacun;- complémentarité des actions;- incohérences.• Bénéficier d'une aide financière.

2. Partager une vision commune et claire des résultats à atteindre.

Transformations	Stratégies	Conditions
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la cohérence et de la complémentarité de nos actions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres communes nationales et régionales entre les partenaires. • Profiter de l'occasion que représente la tournée des sous-ministres cosignataires de la politique pour clarifier les intentions et lancer un message clair aux différents partenaires, les incitant à intervenir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le rôle, la mission et les moyens de chaque partenaire: <ul style="list-style-type: none"> - responsabilités de chacun; - complémentarité des actions; - incohérences. • Démontrer une volonté de faire du partenariat (intérêt et confiance). • Distinguer les notions de concertation et de partenariat.

Attentes par rapport à la politique gouvernementale et à son plan d'action

À propos des principaux acteurs				
Les partenaires internes au sein de la commission scolaire <ul style="list-style-type: none"> • La politique nécessite une concertation interne: <ul style="list-style-type: none"> - commissions scolaires; - formation générale des jeunes; - formation générale des adultes; - formation professionnelle. 	Les partenaires externes de la commission scolaire <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres communes sont nécessaires pour partager notre vision de la politique et clarifier nos intentions. 	Le ministère de l'Éducation et ses directions <ul style="list-style-type: none"> • Les ministres cosignataires doivent lancer un message clair aux différents partenaires, les conviant à intervenir. 	Les autres ministères et leurs directions <ul style="list-style-type: none"> • Sans objet. 	Autres (préciser) <ul style="list-style-type: none"> • Sans objet.

TROISIÈME PARTIE : LES PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER

14. SÉANCE PLÉNIÈRE

Les différents ateliers proposés au cours de cette rencontre nationale des gestionnaires visaient notamment à dresser la liste des défis à relever et à définir les conditions et les stratégies essentielles pour la mise en œuvre du plan d'action. De manière à rendre compte des idées qui ont émergé des ateliers, M. Alain Mercier, directeur de la formation générale des adultes, a animé la séance plénière de fin de journée. Voici les défis à relever et les transformations à venir émanant des échanges constructifs qui ont marqué chacun des ateliers.

ATELIER 1

Vue d'ensemble de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue et de son plan d'action

Défis à relever

- Tenir compte des conséquences de la reconnaissance des acquis et des compétences sur nos pratiques et nos approches.

Transformations à venir

- Placer l'élève au centre de la reconnaissance des acquis.
- Harmoniser les nouvelles idées relatives aux différents services (FGA – FP – SAE, etc.).

ATELIERS 2, 3 ET 4

Accueil et référence, soutien et accompagnement, bilan des acquis et des compétences

Défis à relever

- Favoriser l'expression de la demande chez les personnes les plus faiblement scolarisées.
- Considérer l'apprenant comme le premier responsable de ses choix.

Transformations à venir

- Assurer l'objectivité des services d'accueil et de référence.
- Faire en sorte que les différents ministères s'entendent sur les populations à considérer en priorité.

ATELIER 5

Plans de réussite, cibles et données sociodémographiques quantitatives

Défis à relever

- Qualifier la réussite et se donner les moyens de l'évaluer.

Transformations à venir

- Qualifier les différents types de sorties.
- Colliger les résultats de la formation dans les différents centres et les transmettre systématiquement au Ministère.

ATELIER 6

Offre et modalités de la formation continue liée à l'emploi et à la formation sur mesure

Défis à relever

- Consolider et améliorer les mécanismes de concertation locale et régionale avec les différents partenaires.

Transformations à venir

- Assumer, auprès des partenaires, le leadership en matière de formation continue liée à l'emploi et à la formation sur mesure.

ATELIERS 7, 8 ET 9

Curriculum de la formation générale de base

Défis à relever

- Accompagner les enseignantes et les enseignants et appuyer les centres de formation.
- Favoriser une approche plus globale à la formation des adultes.
- Favoriser l'intégration des personnes ayant des besoins particuliers.
- Réconcilier les compétences générales en matière de citoyenneté avec les besoins de l'industrie.

ATELIERS 7, 8 ET 9

Curriculum de la formation générale de base

Transformations à venir

- Développer une mentalité d'accompagnement de l'élève et de collaboration entre les membres du personnel enseignant.
- Faire ressortir les relations entre les matières (équipe-école).
- Changer la perception générale selon laquelle l'éducation des adultes est le résultat d'un échec au secteur des jeunes.
- Établir des ponts plus solides entre le secteur des jeunes et celui des adultes.
- Changer nos attitudes à l'égard de la formation globale des adultes.
- Trouver une façon plus constructive de consulter nos partenaires dans l'industrie.

ATELIERS 10, 11 ET 12

Financement

Défis à relever

- Harmoniser les services offerts avec ceux d'Emploi-Québec.
- Assouplir les modalités de gestion de l'enveloppe budgétaire.
- Mettre en place des ressources souples, transparentes, respectueuses des couleurs du milieu, afin de faciliter la mise en œuvre de la politique et l'attribution des ressources.
- Assurer la cohérence entre le financement général et la capacité des commissions scolaires anglophones à répondre aux besoins de la clientèle.

Transformations à venir

- Revoir l'enveloppe fermée (niveau et répartition).
- Limiter la duplication par rapport à Emploi-Québec.
- Actualiser les données utilisées pour la répartition des ressources afin de tenir compte des réalités nouvelles.
- Assurer la survie et la qualité des services des petits centres de formation en région éloignées.
- Répartir un financement approprié entre les grands centres de formation et les petits centres de formation (secteur anglophone).

ATELIER 13

Changements à la loi et aux règlements

Défis à relever

- Aménager les régimes pédagogiques, les règlements et la loi de façon à favoriser l'expression de la demande.

Transformations à venir

- Adapter les instruments légaux et administratifs à l'expression de la demande.

ATELIERS 14 ET 15

Reconnaissance des acquis et des compétences

Défis à relever

- Offrir un service centré sur les besoins de la personne.
- Considérer les compétences acquises par les adultes qui fréquentent les centres de formation.

Transformations à venir

- Changer les mentalités, c'est-à-dire adapter les services aux besoins des adultes.

ATELIER 16

Structure de concertation régionale et de partenariat

Défis à relever

- S'assurer d'un discours cohérent par des concertations régionales et nationales.
- Préciser les rôles de chaque instance (Emploi Québec, ministère de l'Éducation).

Transformations à venir

- Assurer la circulation de l'information entre les partenaires.
- Favoriser le passage d'une reconnaissance scolaire à une reconnaissance des compétences.

15. ALLOCUTION DE CLÔTURE PAR LE MINISTRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION ET À L'EMPLOI, MONSIEUR SYLVAIN SIMARD

Mesdames,
Messieurs les gestionnaires des commissions scolaires,
Distingués invités,
Chers amis,

C'est un plaisir et un honneur de partager aujourd'hui cette tribune avec les nouveaux maîtres d'œuvre de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.

Je constate, par votre présence en grand nombre et la qualité de vos interventions, que vous tenez autant que moi au succès de cet immense chantier lancé le 2 mai dernier et qui transformera en profondeur, durant les cinq prochaines années, le visage de l'éducation des adultes au Québec. Je tenais à être présent aujourd'hui pour vous faire part de mes priorités et de mes attentes dans la mise en œuvre de cette politique.

Mais avant, permettez-moi de rappeler les principales raisons qui ont motivé mon gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.

- **Premièrement**, l'éducation des adultes prend de plus en plus de place dans notre société. Dans les pays industrialisés par exemple, il y a plus d'adultes inscrits à des activités organisées d'éducation et de formation que de jeunes dans les écoles primaires et secondaires réunies.

Au Québec, 35 % environ de la population active participe plus de 6 heures par semaine à des activités de formation liées à un objectif reconnu d'apprentissage.

S'il y a une participation active, il y a aussi une diversification importante des activités de formation. La variété des apprentissages touche de multiples domaines.

Il existe un foisonnement d'activités qui, pour le Québec comme pour les grands pays industrialisés, justifie une révision majeure du cadre structurel actuel de l'éducation des adultes.

- **Deuxièmement**, l'ouverture des marchés, l'évolution technologique, la diversité des supports culturels, pour ne mentionner que ces nouvelles réalités, rendent nécessaires le renforcement des compétences de base des populations adultes et la hausse des qualifications professionnelles.

Actuellement, 90 % de la population qui sera adulte en l'an 2010 a déjà quitté les bancs de l'école. La seule voie possible pour assurer les compétences de cette population en 2010 ou en 2020 passe donc par l'éducation et la formation des adultes.

Cette situation, qui n'est pas propre au Québec, confirme l'urgence de rehausser les compétences des adultes dans les différents champs du savoir. Il faut revoir l'offre actuelle tant en formation générale qu'en formation professionnelle afin de répondre adéquatement aux besoins présents et à venir des adultes et des entreprises.

- **Troisièmement**, les politiques d'éducation des adultes devront s'adapter de plus en plus aux besoins spécifiques des personnes pour répondre ainsi à la source des problèmes dans l'expression des demandes.

L'éducation des adultes est un acte volontaire. C'est une décision personnelle basée sur une motivation initiale forte et un intérêt soutenu.

En ce sens, il est important d'être à l'écoute des besoins des adultes et d'y répondre par la mise en place de conditions économiques, sociales et culturelles qui les soutiennent dans leurs démarches de formation.

Ces conditions sont en effet déterminantes dans la décision de l'adulte de s'inscrire, de poursuivre une formation et de réussir.

Par ailleurs, il existe des moyens d'encourager les adultes à mieux définir leurs besoins immédiats de formation. Les comptoirs d'information, la reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires, le bilan des acquis ; tous ces services jouent un rôle important dans l'accès des adultes à la formation.

Finalement, l'éducation des adultes ne peut plus être l'objet d'un seul ministère, la « chose » d'une seule institution.

Tous ceux et celles qui participent à l'éducation des adultes, quelles que soient leurs fonctions, sont amenés à travailler en concertation, transformant ainsi le rôle de l'État.

Dans certains pays, notamment en Europe et en Afrique, on constate cette tendance à laisser l'éducation et la formation se développer selon les lois et les impulsions du marché. L'éducation des adultes est ainsi marquée par la libre décision des acheteurs de saisir ou non les offres qui répondent à leurs attentes.

À mes yeux cependant, les choses ne peuvent se passer ainsi. Dans la nouvelle organisation de l'éducation des adultes, le rôle de l'État est à la fois différent de celui exercé en formation initiale et plus important, notamment au chapitre de la correction des inégalités et de la qualité de la formation. Les fonctions de l'État se transforment. La rédaction de la politique gouvernementale basée sur une approche interministérielle est un précédent, un heureux précédent. Notre défi demeure maintenant de mettre tous les acteurs en réseau, de favoriser une synergie pour éviter ainsi le cloisonnement et les ghettos.

Quelles sont donc nos grandes priorités pour les prochaines années ?

Premièrement, nous devons revoir nos mécanismes de reconnaissance des acquis et des compétences afin de répondre adéquatement aux demandes des adultes. Il faut davantage écouter les adultes plutôt que de leur proposer une instrumentation nouvelle. Il faut nous ouvrir aux apprentissages non formels et informels et accepter qu'ils concourent à développer les compétences des adultes. Il faut s'assurer, par nos politiques, que les adultes n'aient plus à démontrer ce qui a déjà été reconnu.

Deuxièmement, nous devons revoir nos services d'accueil et de référence actuels, qui apparaissent comme des services d'inscription plutôt que de conseil. Il faudra notamment établir un bilan des acquis, dresser un portrait des compétences des adultes qui sera respectueux de leurs modes et de leurs lieux de formation afin que ces mêmes adultes aient le goût d'entreprendre une formation.

Troisièmement, l'offre de formation générale devra être améliorée afin de permettre aux adultes de jouer pleinement leur rôle dans la société québécoise.

Quatrièmement, il est nécessaire d'augmenter l'effectif actuel inscrit en formation générale et en formation professionnelle et de mettre l'accent sur l'alphabetisation afin de permettre au Québec de répondre aux exigences du marché du travail de demain.

Et finalement, notre cinquième et dernière priorité est d'encourager les adultes à mener à terme leurs projets de formation. Les niveaux d'abandon que nous connaissons actuellement sont inquiétants. En effet, 18,5 % des adultes inscrits en formation professionnelle et 37 % de ceux qui sont inscrits en formation générale abandonnent avant la fin de leurs études.

Pour relever tous ces défis, il nous faudra :

- faire appel aux agents et agentes de formation des différents organismes et ministères afin qu'un dialogue permanent s'établisse ; à l'intérieur même de la grande machine gouvernementale, il faudra, nous aussi, donner l'exemple et travailler à une meilleure concertation ;
- les nombreux modes et lieux de formation devront être consolidés et soutenus ;
- afin de rejoindre d'autres adultes, il faudra davantage s'appuyer sur les technologies de l'information ;
- de plus, des mesures devront être adoptées pour corriger le problème de l'exclusion et pour assurer une réelle accessibilité à l'éducation, notamment pour les communautés immigrantes ou les populations ayant un handicap ;
- enfin, un dernier défi et non le moindre, il faudra améliorer le statut et la formation du personnel enseignant.

Mais par-dessus tout, la mise en œuvre de cette politique requiert que les acteurs économiques, les acteurs communautaires, les mouvements sociaux et les instances locales soient associés et participent aux diverses décisions relatives à l'adulte.

C'est tous et toutes ensemble que nous allons réussir, associés de près à l'ensemble des changements.

Albert Jacquard disait : « L'objectif de toute éducation devrait être de projeter chacun dans l'aventure d'une vie à découvrir, à orienter et à construire. »

Voilà notre défi, nous sommes capables de le relever.

Mesdames et Messieurs, merci et à bientôt!

Le ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi,
Sylvain Simard